

**DÉFINITION ET MISE EN ŒUVRE
DU PROJET DE RECONVERSION DU SITE ROBERT PICQUÉ
À VILLENAVE D'ORNON**

BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE RÉGLEMENTAIRE

**BORDEAUX MÉTROPOLE - VILLE DE VILLENAVE D'ORNON - LA FAB
MINISTÈRE DES ARMÉES - HIARP**

**ANYOJI BELTRANDO
ATELIER ROBERTA - ALPHAVILLE - ALTO STEP - ATM - KHEPHREN**



SOMMAIRE

I. LA CONCERTATION PRÉALABLE

SUR LE DEVENIR DU SITE ROBERT PICQUÉ

Participation aux différentes étapes de la concertation 3

II. SYNTHÈSE DES REMARQUES

ET QUESTIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONCERTATION

1. La reconversion du Site Robert Picqué à Villenave d'Ornon 8

2. Gestion, entretien et fonctionnement
projetés des espaces publics 11

3. Programmation des bâtiments 13

4. Flux, accès et circulation projetés 19

5. Stationnements projetés au sein du site 22

6. Questions environnementales 24

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

1. Rappel du déroulé et de l'organisation 27

2. Aménagements proposés pour l'ensemble
des espaces de parc 30

3. Thématique 1 : l'aménagement et les usages du mail d'entrée
et du parc historique 33

4. Thématique 2 : utilisation transitoire
des bâtiments sur le parc historique 37

5. Thématique 3 : l'aménagement et les usages de la prairie
et de l'héliport 40

6. Autres 44

IV. PROCHAINES ÉTAPES

Calendrier de la concertation

45

I. LA CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE DEVENIR DU SITE ROBERT PICQUÉ

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

1. RÉUNION 1 : LANCEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Jeudi 5 octobre

- > 150 à 170 participants
- > lancement de la concertation préalable

2. VISITE DE SITE

Samedi 14 octobre

- > 2 groupes, 50 participants au total
- > visite de site et présentation détaillée du plan guide

3. ATELIER THÉMATIQUE

Mardi 17 octobre

- > 5 groupes, 33 participants au total
- > thématique : programmation des espaces extérieurs et usages transitoires des bâtiments sur le parc historique

4. RÉUNION DE SYNTHÈSE

Jeudi 23 novembre

- > 45 à 50 participants
- > restitution de la phase 1 de la concertation préalable

> D'autres phases de concertation seront organisées tout au long du projet.



PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

A. QUESTIONNAIRES DISTRIBUÉS LORS DE LA VISITE DE SITE

- > 15 retours
- > Une majorité de réponses d'habitants de Villenave d'Ornon.
- > 100 % des personnes ayant répondu étaient déjà venues sur le site.
- > La plupart des personnes ayant répondu reconnaissent les qualités du site :
 - une situation exceptionnelle
 - de nombreux espaces plantés formant un « poumon vert » au sein du quartier et un environnement global calme et reposant formant un « havre de paix »
 - un parc existant de qualité, bien préservé, à valoriser et des bâtiments beaux et en bon état, à mettre en valeur

B. PARTICIPATIONS EN LIGNE

- > 9 avis et 4 réactions

C. DOSSIERS DE CONCERTATION

- > 3 dossiers mis à disposition du public
- > 1 avis écrit déposé

+ AVIS COMPLÉMENTAIRES

- > Avis et propositions soumis par le Conseil Local de Développement (instance de concertation villenavaise)



LA VISITE DU SITE ROBERT PICQUÉ, SAMEDI 14 OCTOBRE



© ANYOJI BELTRANDO

QUESTIONNAIRES DISTRIBUÉS LORS DE LA VISITE DE SITE

VOTRE AVIS - POINTS GÉNÉRAUX

Parlez-nous de vous :

Votre avis sur le site - état existant

Genre :

Âge :

Occupation professionnelle :

Où habitez-vous (commune, quartier) ?

Avez-vous déjà fréquenté le site Robert Picqué avant aujourd'hui ?

VOTRE AVIS - RESENTI SUR LES ÉTAPES DE LA VISITE

3 - le peigne et les urgences

5 - la frange boisée

7 - le cœur de site

9 - l'entrée de site et le parc historique

4 - la prairie

6 - la courée

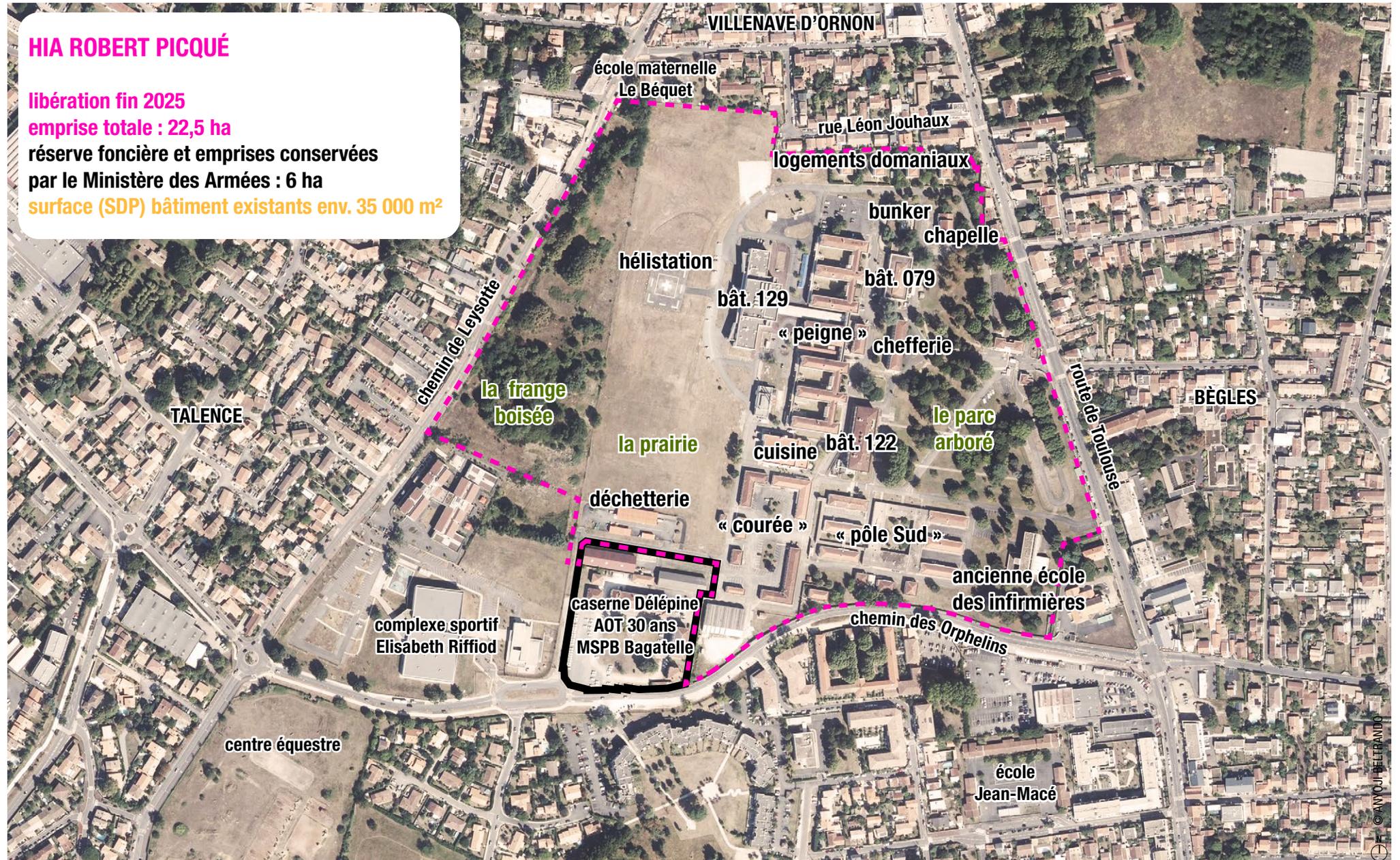
8 - les traversées Est-Ouest, l'ancienne école d'infirmières

L'ATELIER THÉMATIQUE, MARDI 17 OCTOBRE



II. SYNTHÈSE DES REMARQUES ET QUESTIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONCERTATION

1. LA RECONVERSION DU SITE ROBERT PICQUÉ À VILLENAVE D'ORNON



1. LA RECONVERSION DU SITE ROBERT PICQUÉ À VILLENAVE D'ORNON

SYNTHÈSE DES QUESTIONS ET REMARQUES

PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

LIBÉRATION DU SITE

> Le **transfert de l'offre de soins présente au sein de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué** est déplorée.

> Le regroupement des activités de soins de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué (HIA) avec celle de la Maison de Santé Protestante Bagatelle (MSPB) sur le site de BAHIA 2 à Talence, à 1 km au Nord de l'actuel Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué est engagé par l'État depuis 2012. L'offre de soins est maintenue et améliorée dans le projet BAHIA 2.

.....
Pour rappel et en complément des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion de lancement, ci-dessous des **données concernant l'offre de soins au sein du projet BAHIA, en comparaison aux capacités actuelles de l'HIA Robert Picqué** :

- **Lits et places d'hospitalisation** : 492 demain contre 414 actuellement
- **Passages aux urgences** : 40 000 par an demain, contre moins de 20 000 actuellement (dans un service dimensionné pour seulement 12 000 passages)
- **Maternité** : 3 000 accouchements par an demain (avec une unité de néonatalogie) contre 2 500 actuellement.
- **Plus de 30 spécialités représentées** :

Maternité/Obstétrique, Chirurgie digestive et viscérale, Chirurgie gynécologique, Chirurgie du sein, Chirurgie bariatrique (obésité), Chirurgie orthopédique et traumatologie (épaule, hanche, genoux, pied), Chirurgie vasculaire, Anesthésie, Cardiologie, Dermatologie, Diabétologie - Endocrinologie, Douleur chronique (consultation), Echo-doppler (médecine vasculaire), Echographie fœtale (grossesse), Gériatrie, Gynécologie médicale, Hépatogastro-entérologie, Imagerie médicale (radiologie, scanner, IRM), Infectiologie, IVG (centre d'orthogénie), Médecine générale, Mémoire (consultation), Ophtalmologie, Plaies chroniques (Centre de diagnostic et de traitement), Pneumologie, Proctologie, Rhumatologie, Soins palliatifs, Sport et santé (UMAPS - Unité médicale de l'activité physique et sportive), Urologie, Soins Médicaux et de réadaptation (SMR), Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal, Centre handicap, soins critiques (USC et réanimation).

1. LA RECONVERSION DU SITE ROBERT PICQUÉ À VILLENAVE D'ORNON

SYNTHÈSE DES QUESTIONS ET REMARQUES

PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

LIBÉRATION DU SITE

> Quel est le **devenir de l'héliport** existant ?

> L'héliport sera désarmé et ne sera plus fonctionnel au moment de la cession du site. La surface goudronnée pourra être conservée pour des aménagements futurs.
> Le Ministère des Armées, actuel occupant et propriétaire du site, conserve une partie du foncier, dont la prairie. L'emprise de la prairie sera laissée à disposition des collectivités (Bordeaux Métropole et Ville de Villenave d'Ornon) via une Autorisation d'occupation temporaire (AOT). Le Ministère des Armées pourra disposer de cet espace si besoin. Dans cet optique, la surface goudronnée de l'héliport est conservée et les aménagements sur la prairie seront légers et réversibles.

> Quelle structure assure la **protection contre les risques NRBC** (risques nucléaires et radiologiques, biologiques et chimiques) ?

> Si l'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) Robert Picqué a contribué à la prise en charge des blessés radiologiques et chimiques il ne possède plus de telles capacités depuis de nombreuses années. Ces missions sont maintenant dévolues au SDIS à la Protection civile pour la décontamination et au CHU pour la prise en charge thérapeutique d'un patient décontaminé.

IMPACT FINANCIER DE LA CESSIION ET DU PROJET

> Quel sera le **poids financier de la cession puis du projet sur les contribuables** ?

> Pour l'instant, Bordeaux Métropole est dans l'attente de l'évaluation de France Domaine, il n'est donc pas possible, pour le moment, de communiquer le prix, car celui-ci n'est pas connu.

> Quelles sont les **parts financières des différentes parties prenantes au projet** ?

> Le projet étant encore en phase de définition, ces éléments restent à préciser, mais les financements seront principalement répartis entre les opérateurs amenés à s'implanter sur le site, dans les bâtiments, et les collectivités.

2. GESTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT PROJÉTÉS DES ESPACES PUBLICS

La transformation du site Robert Picqué s'effectuera en partie à travers l'**ouverture à tous d'un grand parc**.

> **14 ha d'espaces ouverts au public** projetés (en prenant en compte la prairie).

La structure principale du parc s'appuie sur les quatre grandes entités paysagères du site :

-  **le parc historique à l'Est** - à ouvrir et mettre en valeur (4,9 ha) ;
-  **les espaces entre les bâtiments, en cœur de site** - à désimperméabiliser et végétaliser (3,3 ha) ;
-  **la grande prairie centrale** - à conserver et équiper avec des éléments légers et réversibles (2 ha) ;
-  **la frange boisée à l'Ouest**, en limite avec Talence à préserver (3,8 ha).

> Les espaces du parc et les espaces publics peuvent accueillir **des usages multiples et variés**.

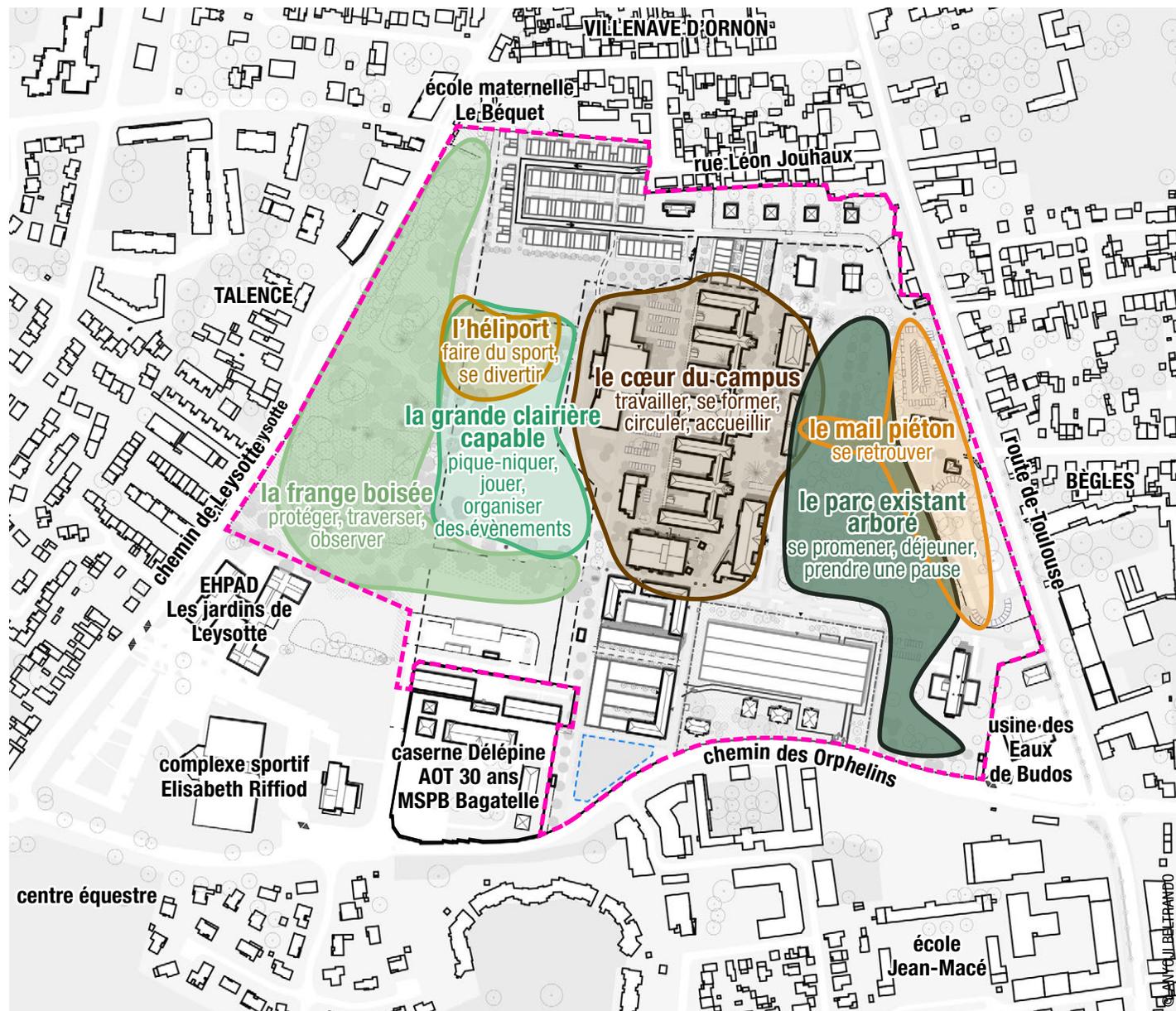


Schéma des usages projetés au sein du site

2. GESTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT PROJÉTÉS DES ESPACES PUBLICS

| SYNTHÈSE DES QUESTIONS ET REMARQUES | PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE |
|--|--|
| GESTION ET PROPRIÉTÉS | |
| > Qui seront les propriétaires des espaces de parcs ? | > La propriété des espaces de parc (hormis la prairie qui demeure propriété du Ministère des Armées) sera partagée entre Bordeaux Métropole et la Ville de Villenave d'Ornon. |
| > Qui sera en charge de la gestion et de l'entretien des espaces verts ? | > La gestion des espaces libres sera partagée entre Bordeaux Métropole et la Ville de Villenave d'Ornon. |
| > Une gestion mutualisée entre les Villes de Villenave d'Ornon, Bègles et Talence est-elle envisagée / envisageable ? | |
| PROPRETÉS ET ENTRETIEN | |
| > Préserver le bon état du site (bâtiments et espaces libres). | > Les collectivités - Bordeaux Métropole et Ville de Villenave d'Ornon - seront en charge de la gestion du site et seront garantes de son bon entretien et de sa propreté. |
| > Veiller au bon entretien et à la propreté des espaces de parc comme des bâtiments (encourager les bons comportements, flécher les usages, mener des actions de sensibilisation...). | > La mise en place d'un système d'informations sur le projet et la qualité des espaces du site pourra être étudiée afin d'inciter collectivement les usagers au respect des lieux. |
| > Quels équipements sont prévus sur le site pour les chiens (parc à chiens, distributeurs de poches...)? | > Ce sujet sera étudié avec la Ville de Villenave d'Ornon. La Ville ne souhaite pas qu'il y ait de parc à chiens sur le site Robert Picqué. Il pourrait être envisagé de n'autoriser les chiens que sur certains espaces de parc afin que le confort de tous les usagers soit garanti sur le site. |
| SECURITÉ | |
| > Mise en place d'un service de gardiennage ? | > Les collectivités - Bordeaux Métropole et Ville de Villenave d'Ornon - qui assureront la gestion du site auront une vigilance particulière sur ce point. |
| > Fermeture du site la nuit ? | |
| > Sécurisation du site (surveillance des entrées / surveillance du site / dispositifs de vidéo-protection) ? | > Certains éléments ont déjà été étudiés dans le cadre du plan guide (éclairage, vidéo-surveillance, etc). Des solutions seront étudiées et précisées dans le projet. |

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

SCÉNARIO PRIVILÉGIÉ : DOMINANTE FILIÈRE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

Le diagnostic et les phases précédentes ont démontré l'intérêt d'un site accueillant différentes filières économiques.

Toutefois, **la filière santé/médico-sociale est privilégiée.**

> **La programmation est amenée à évoluer** dans les prochaines phases du projet, en fonction des besoins et opportunités.

> Ce scénario pourra donc **potentiellement intégrer des programmes issus d'autres filières.**

> Cette **flexibilité** est possible grâce aux **capacités des bâtiments existants.**

| légende | |
|---|--|
| filière santé / médico-social | |
|  | entreprises / incubateur santé |
|  | formation + centre de santé |
|  | formation santé |
| autres | |
|  | artisanat |
|  | équipement |
|  | activités |
|  | logement étudiants ou intergénérationnel |
|  | technique |
|  | réserve foncière du MinArm |

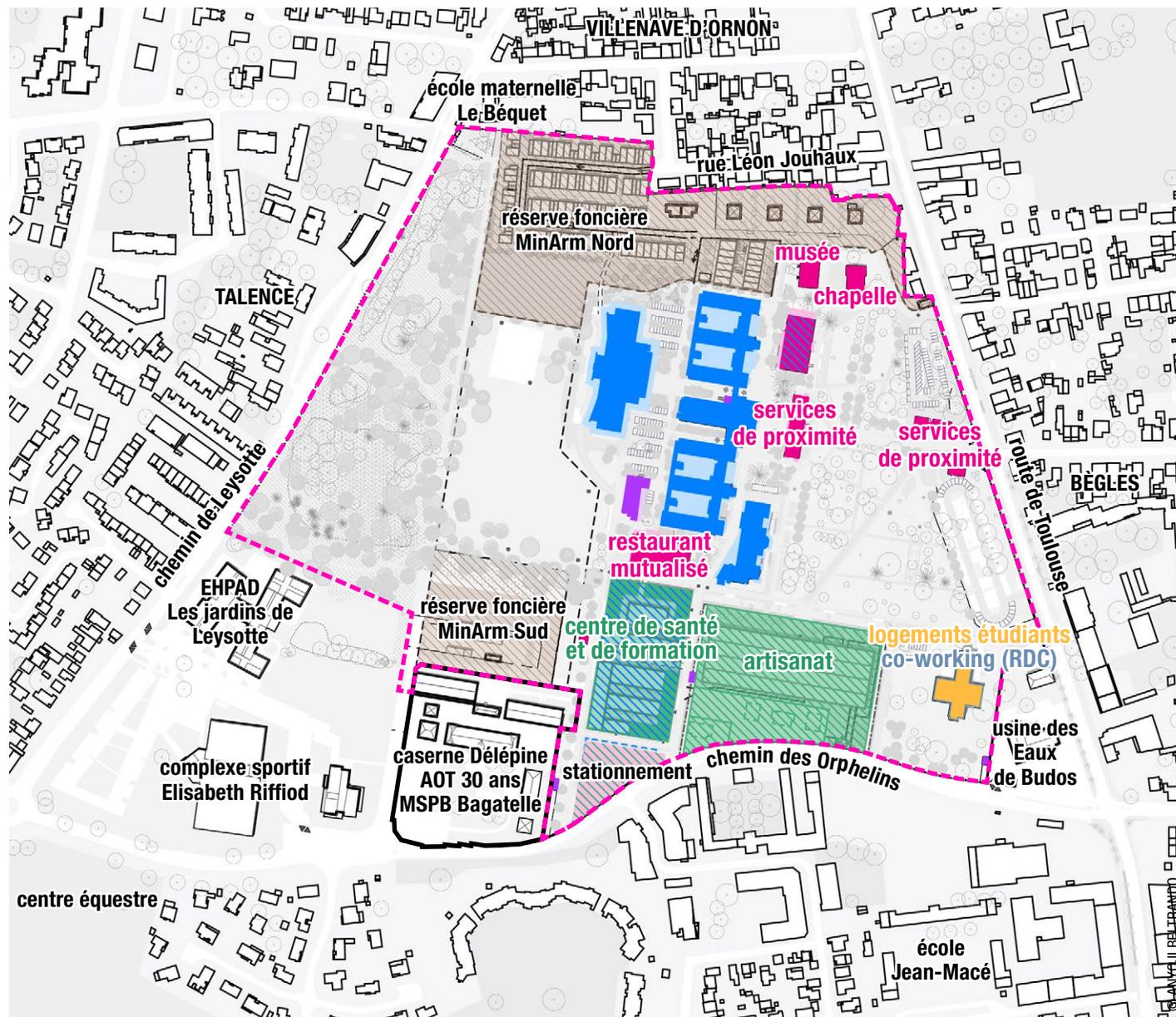


Schéma de la programmation envisagée - filière santé et médico-social

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

SYNTHESE DES QUESTIONS ET REMARQUES

PREMIERS ELEMENTS DE REPONSE

GÉNÉRAL

> Favoriser des **entreprises publiques**, notamment pour les activités en lien avec la santé.

> **Cibler les entreprises** amenées à s'implanter sur le site.

> Quels seront les **propriétaires des bâtiments** ?

> N'y a-t-il pas un risque que les **entreprises s'étendent sur les espaces libres** ?

> Où vont **loger les futurs employés du site** ?

> Pour rappel, il est attendu, sur le site une programmation principalement à vocation économique et privilégiant la filière santé / médico-sociale.

> Dans le cadre d'une opération d'aménagement publique, les espaces publics seront rétrocédés par La Fab (aménageur public) aux collectivités - Bordeaux Métropole et Ville de Villenave d'Ornon - et les bâtiments seront cédés ou mis à disposition soit à des entreprises privées soit à des établissements ou institutions publiques ou semi-publiques (formation, recherche publique, bailleur social pour les logements étudiants, par exemple).

> Ces éléments seront donc précisés lors de la désignation des entreprises / activités / utilisateurs au fur et à mesure de l'avancement du projet.

> Les espaces de parcs ouverts au public seront propriété des collectivités ou du Ministère des Armées (prairie accessible au public via une Autorisation d'occupation temporaire (AOT) à destination des collectivités). Il n'y a pas de risque que les utilisateurs s'approprient les espaces publics, protégés par leur domanialité publique.

> Concernant la réserve foncière Sud, ce terrain restera propriété de l'Armée, il est destiné à de futurs projets de l'Armée.

> Le projet de reconversion du site Robert Picqué a pour ambition de créer des emplois locaux complémentaires pour les personnes qui résident à proximité, et non de créer des logements pour héberger les futurs employés du site. Il s'agit, à l'échelle métropolitaine, de réduire les déplacements quotidiens des habitants en créant un nouveau pôle d'emploi dans le Sud de la métropole. L'offre en logements a été considérablement augmentée ces dernières années dans le Sud de la métropole et sur la commune de Villenave d'Ornon (projets en cours et à venir). Aussi, exceptés les logements étudiants / intergénérationnels prévus dans l'ancienne école d'infirmière et les logements à destination du ministère des Armées prévus sur la réserve Nord, il n'est pas prévu d'autres logements sur le site.

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

OFFRE DE SOINS

> L'**offre de soin** du secteur est décrite comme **saturée et incomplète** (saturation, manque de spécialistes et problèmes d'accès à BAHIA + manque de généralistes dans le secteur).

> Proposer une **offre de soins complémentaire sur le site** (*pôle de santé / maison de santé (générale et spécialités) ; offre de soins de proximité (pour des premières orientations médicales, vaccination, premiers secours) ; service de santé complémentaire (pour la nuit et les week-end) ; urgences spécialisées - urgences dentaires*)

> Proposer un **Tiers-Lieu Santé** (une maison de santé avec des espaces d'échanges, proposant des points d'information, de formation, de prévention, de recherche et de soin à l'humain et à son environnement, dans une démarche de santé globale – liens à tisser avec les acteurs locaux et d'initiatives citoyennes, associatives et économiques).

> Quel est le **maître d'ouvrage** qui sera désigné pour cette opération ?

> Proposer une concertation pour définir les **services du centre de santé prévu au sein du site** Robert Picqué, afin qu'il réponde au mieux aux besoins.

> Cette demande a été entendue et les différentes propositions programmatiques faites à l'oral ou adressées par écrit ont bien été notées.

> Le plan guide prévoit d'ores et déjà un programme de centre de santé et de formation santé au Sud du site, ces besoins avaient été anticipés dans le travail de programmation préalable au plan guide. Les utilisateurs définitifs ne sont pas encore connus / désignés mais le travail de précision de la programmation et de définition des utilisateurs sera fait en continuité de cette ambition de proposer une offre de santé au sein du site.

> L'ARS sera certainement associée à cette opération. Les collectivités – la Ville de Villenave d'Ornon et les communes voisines notamment – ainsi que le conseil départemental qui prend une part importante dans les domaines de la santé et du social seront aussi associés.

> La concertation en cours n'est qu'une étape, la définition du projet va se poursuivre et d'autres phases de concertation seront organisées dans les prochains mois / années.

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

PROPOSITIONS PROGRAMMATIQUES NON SPATIALISEES

ENSEIGNEMENT

- | | |
|---|--|
| > Proposer des lieux de formation professionnelle sur le site. | > Des locaux de formation sont bien prévus dans le plan guide. > Ces éléments seront précisés lors de la désignation des entreprises / activités / utilisateurs au fur et à mesure de l'avancement du projet. |
| > Étudier l'implantation d'un collège sur le site. | > Cette piste a été écartée car, au regard des enjeux environnementaux et des espaces conservés par le Ministère des Armées, l'espace disponible (constructible) n'est pas suffisant pour un collège. |

SERVICES ET EQUIPEMENTS

- | | |
|--|--|
| > services municipaux | > Ces demandes ont bien été entendues. Les besoins seront étudiés à une échelle plus large par la Ville de Villenave d'Ornon. |
| > crèche | |
| > salles associatives | > Concernant la caserne de gendarmerie, la demande a été entendue par la Ville, en revanche il n'est pas prévu que ce programme soit implanté sur le site Robert Picqué (le site est situé en secteur police). |
| > annexe de la bibliothèque municipale / médiathèque | |
| > caserne de gendarmerie | |

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

PROPOSITIONS PROGRAMMATIQUES SPATIALISEES

ARTISANAT

> Y a-t-il un **risque de nuisances** en lien avec le **bâtiment d'artisanat prévu**, qui sera situé le long du chemin des Orphelins ?

> L'ensemble des acteurs et partenaires du projet seront vigilants sur ce point lors de la désignation de la / des entreprise(s) et de la définition du projet architectural (accès, flux, isolation, traitement des espaces extérieurs, etc.).

LOGEMENTS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

> Projet de **logements pour les agents du Ministère des Armées** (réserve Nord) : **hauteur prévue des bâtiments ?**

> Le projet sera composé de logements individuels, de type maisons de ville accolées, en bandes, de gabarit R+1, R+2 maximum.

CHEFFERIE

> Devenir du bâtiment : proposer un **lieu culturel, accessible au grand public.**

> Il est prévu que la chefferie reste un lieu accessible au public dans le plan guide. La programmation précise des bâtiments sera définie au fur et à mesure de l'avancement du projet. L'atelier thématique a permis d'aborder, par groupe, les usages temporaires souhaités et envisageables de ce bâtiment.

RESTAURATION / RESTAURANT MUTUALISÉ

> Une offre de **restauration spécifique pour les étudiants** (logements étudiants) est-elle prévue ?

> Ces points seront étudiés dans le cadre de la désignation du futur exploitant du restaurant mutualisé. La programmation précise des bâtiments sera définie au fur et à mesure de l'avancement du projet.

> Le **restaurant mutualisé** prévu pourra-t-il servir pour la restauration des étudiants ?

> Le **restaurant mutualisé** prévu pourra-t-il servir le week-end pour les usagers du parc ?

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

PROPOSITIONS PROGRAMMATIQUES SPATIALISEES

ANCIENNE ÉCOLE D'INFIRMIÈRES

> Quel sera le **gestionnaire des logements étudiants** ?

> Un bailleur social ou le CROUS a priori. Ces éléments seront précisés lors de la désignation des activités / utilisateurs qui se fera au fur et à mesure de l'avancement du projet.

> **Accueil de personnes en difficulté** dans l'ancienne école d'infirmières ?

> Ce point n'est pas prévu pour le moment. Ce point pourra être étudié.

> Veiller au **maintien de l'amphithéâtre** (espace culturel pour des activités, représentations de théâtre, des conférences, etc.).

> Cet espace sera bien maintenu, cela est prévu dans le plan guide, de plus, la conservation sera encadrée par la fiche de lot.

BUNKER

> Devenir du bunker ?

> Il est conservé. La proposition d'y installer un musée / lieu de mémoire est pressentie.

> Proposer un **musée de l'armée et/ou de l'histoire** du site dans le bunker.

Un tel projet est porté par une association locale et semble intéressant pour tous. Ce point est à étudier et sera précisé au fur et à mesure de l'avancement du projet.

CHAPELLE

> Devenir de la chapelle ?

> Elle est conservée. Son usage reste à étudier et sera précisé au fur et à mesure de l'avancement du projet.

GALERIE SOUTERRAINE

> Proposer un **escape game dans les galeries souterraines** de l'hôpital.

> Il est difficile de répondre sur ce point pour le moment.
> Cette proposition pourra être étudiée. Elle dépendra des contraintes techniques et sécuritaires et de la conservation ou non de tout ou partie des galeries et des réseaux liés à celles-ci.

4. FLUX, ACCÈS ET CIRCULATION PROJETÉS

> Seuls les **flux véhicules indispensables au fonctionnement du site et aux usagers des bâtiments** sont possibles.

> Les **accès véhicules sont contrôlés grâce à des bornes**.

> En synthèse, il est proposé :

- 2 traversées Est/Ouest exclusivement modes doux ;
- 1 grande boucle partagée à sens unique, carrossable (entrée et sortie : Chemin des Orphelins) ;
- une boucle secondaire indépendante qui dessert les logements du MinArm au Nord du site (existants et projetés). Accès depuis la rue Léon Jouhaux et sortie sur la route de Toulouse (ou l'inverse).

| légende | |
|---|---|
| | voie partagée à sens unique (piétons / cycles / utilisateurs du site, secours, etc.) |
| | voie partagée à simple sens (double sens possible) pour la desserte des logements du MinArm |
| | voie d'accès aux stationnements |
| | point de contrôle d'accès ou borne escamotable |
| | axe modes doux structurant (piétons / cycles) |
| Voies aux alentours du site Robert Picqué : | |
| | voie en double sens |
| | voie en double sens, stationnement sur voirie |
| | voie en sens unique (rue Bouche, rue Brittman) |
| | voie en impasse |

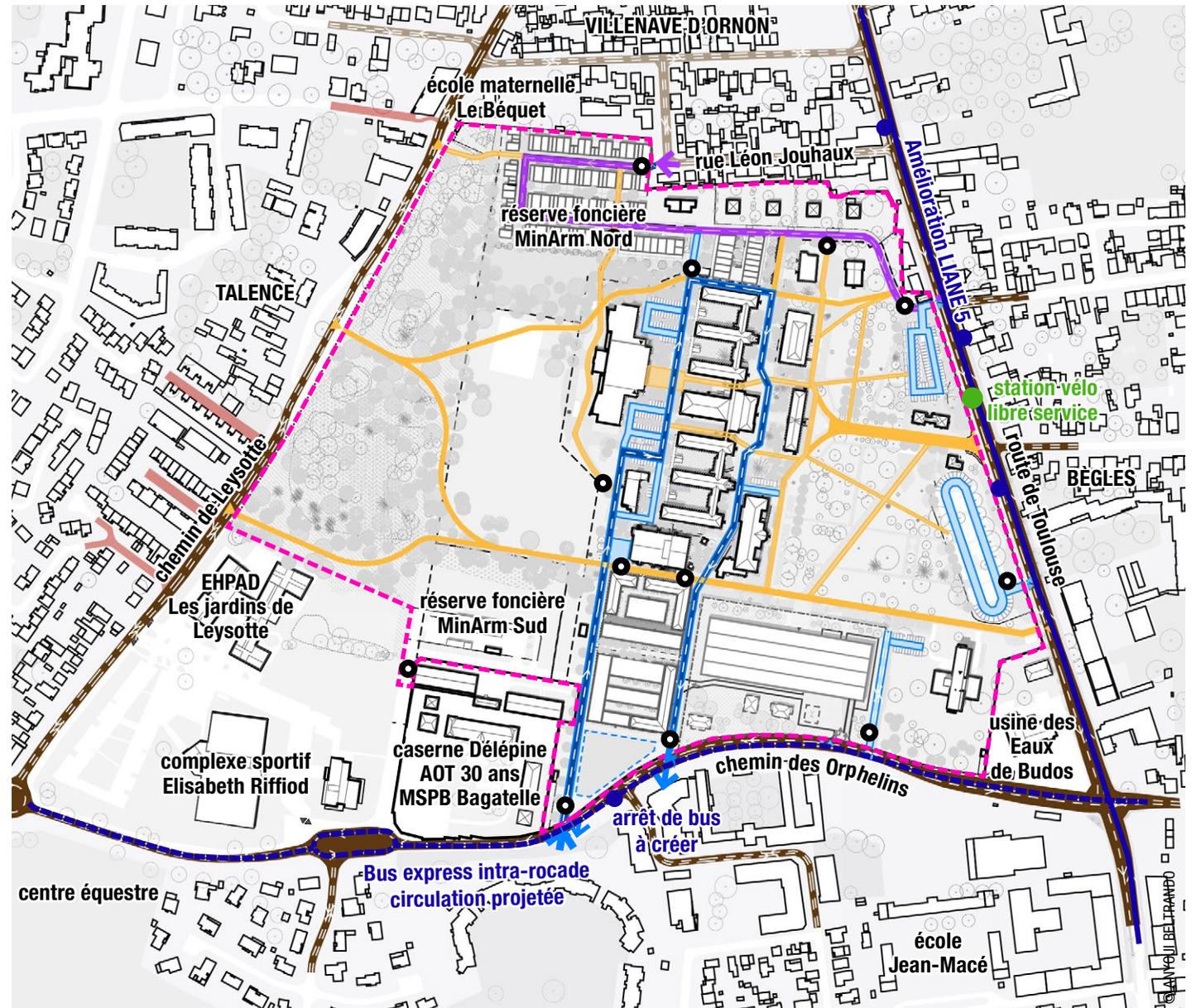


Schéma des flux projetés à l'intérieur du site

4. FLUX, ACCÈS ET CIRCULATION PROJETÉS

SYNTHÈSE DES QUESTIONS ET REMARQUES

PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

PROJETS CONNEXES - ROUTE DE TOULOUSE - CHEMIN DES ORPHELINS

> **Travaux route de Toulouse** : quelle **anticipation en termes de calendrier et de flux** ?

> Sur la route de Toulouse, les aménagements de la voie se feront par tronçons et seront coordonnés entre la route de Toulouse et le chemin des Orphelins.

> Le phasage du projet de reconversion du site Robert Picqué tient compte du calendrier des travaux prévus sur la route de Toulouse et sur le Chemin des Orphelins.

> **Travaux chemin des Orphelins** : ceux-ci sont très attendus : **vitesse de circulation trop importante, faible largeur des trottoirs.**

> Le projet sur le chemin des Orphelins a pour ambition : l'intégration de la ligne de bus express intra-rocade (BHNS) + la création de pistes cyclables + l'élargissement du trottoir Nord.

FLUX

> Inquiétude sur le fait que, dans le projet, le **cœur de site est desservi par une unique boucle de circulation**, et que l'accès à cette boucle se fasse depuis le chemin des Orphelins (entrée et sortie).

> Une boucle de circulation principale (entrée et sortie chemin des Orphelins) dessert le cœur du site (bâtiments et poches de stationnements). Toutefois, il ne s'agit pas de l'unique accès au site. Les accès ont été volontairement répartis sur l'ensemble des voies qui bordent le site, hormis au niveau du chemin de Leysotte du fait des contraintes environnementales sur la frange boisée Ouest.

Le projet comprend à ce stade 6 entrées/sorties ainsi réparties :

- sur la route de Toulouse, l'accès à une première poche de stationnement (P1) et la sortie de la boucle indépendante qui dessert les logements du MinArm au Nord du site (existants et projetés),
- sur la route de Toulouse, l'accès à une deuxième poche de stationnement (P2),
- sur le chemin des Orphelins, l'entrée et la sortie pour la boucle de desserte principale du site,
- sur le chemin des Orphelins, l'accès indépendant au programme d'artisanat,
- sur le chemin des Orphelins, l'accès à la poche de stationnement (P4),
- sur la rue Léon Jouhaux, l'accès à la boucle indépendante qui dessert les logements du MinArm au Nord du site (existants et projetés).

4. FLUX, ACCÈS ET CIRCULATION PROJETÉS

FLUX

> Inquiétude quant à l'**impact du projet** de la reconversion du site Robert Picqué sur la **circulation des voies alentours**.

> Le site est déjà très fréquenté de par son activité hospitalière (en semaine environ 350 salariés, 150 à 200 visiteurs et 30 à 70 personnes admises chaque jour aux urgences).
> L'amélioration de la desserte en transports en commun autour du site (ligne de bus express intra-rocade (BHNS) en projet sur le chemin des Orphelins + amélioration de la vitesse commerciale de la liane 5 prévue) et le développement des moyens de transports alternatifs (développement des mobilités douces sur le site et ses abords) doivent permettre de réduire les flux de véhicules dans le secteur et le site.

ACCÈS

> Inquiétude quant à l'**accès des 70 logements du Ministère des Armées prévu via la rue Léon Jouhaux** (risque de nuisances pour les riverains).

> Cette inquiétude a bien été entendue. Des alternatives seront étudiées pour l'accès aux logements du Ministère des Armées.

> *Accès des logements du MinArm : proposer une boucle avec entrée et sortie sur la route de Toulouse ?*

> Un accès depuis/vers le chemin de Leysotte, côté Talence semble difficilement envisageable au regard des enjeux écologiques de la frange boisée. D'autres hypothèses seront étudiées.

> *relier la voie à la boucle de circulation principale qui dessert le site ?*

ACCÈS PIÉTON

> Créer un **accès piéton** depuis le site vers l'**école maternelle Le Béquet** ?

> Cette proposition sera étudiée avec le groupe scolaire, la Ville de Villenave d'Ornon et le rectorat si nécessaire.

> Créer un **accès piéton** depuis le site vers le **Complexe Sportif Elisabeth Riffiod** ?

> Ces propositions seront étudiées avec la Ville de Villenave d'Ornon et les établissements concernés.

> Créer un **accès piéton** depuis le site vers l'**EHPAD "Les Jardin des Leysotte"** ?

5. STATIONNEMENTS PROJÉTÉS AU SEIN DU SITE

> Réponse aux besoins estimés à horizon 2030 : 780 places

> Favoriser le **stationnement en lisière** pour minimiser la présence de la voiture en cœur de site.

> **Optimisation des poches de stationnements** existantes.

> **Suppression de places de stationnements situées dans le parc** pour préserver les espaces publics des voitures.

> **Création de nouvelles places dans les constructions neuves** (en souterrain ou semi-enterré et dans un parking silo en R+2).

> Un **gestionnaire unique** du stationnement et des accès.

| légende | |
|--|----------------|
| Optimisation des poches de stationnements | 305 pl. |
|  stationnement existant reconfiguré | 262 pl. |
|  stationnement créé | 43 pl. |
| Création de places dans les constructions neuves 475 pl. | |
|  parking silo en R+2 (5 niveaux avec sous-sol et toiture) | 275 pl. |
|  stationnement en souterrain ou en semi-enterré | 200 pl. |
| total stationnement sur le site Robert Picqué à horizon 2030 | 780 pl. |

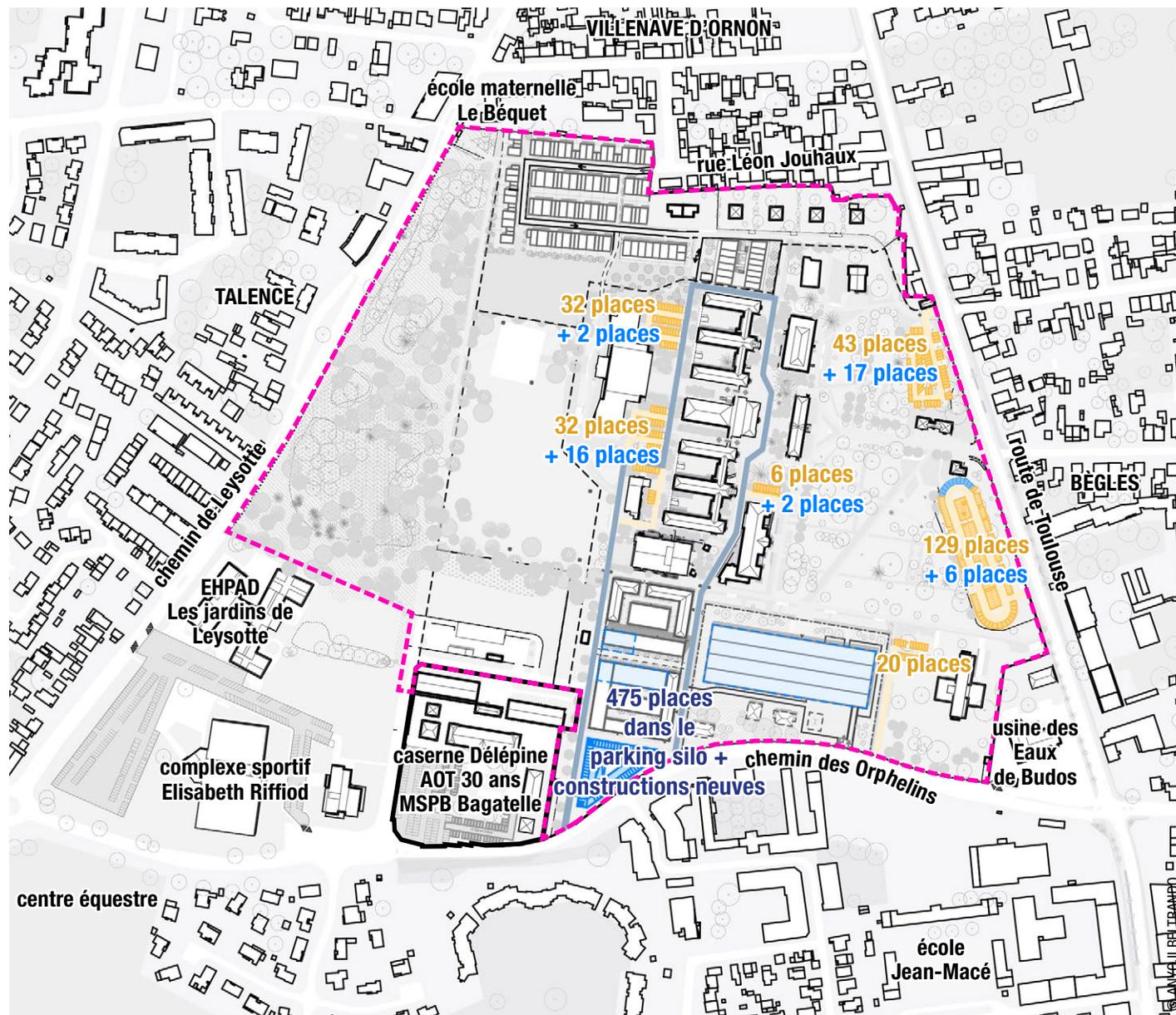


Schéma du stationnement projeté sur le site Robert Picqué

5. STATIONNEMENTS PROJETÉS AU SEIN DU SITE

SYNTHÈSE DES QUESTIONS ET REMARQUES

PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

OFFRE DE STATIONNEMENT

> Quel **nombre de places pour le public / les usagers du parc** en semaine et le week-end ?

> Des **places gratuites à destination du public / des usagers du parc** sont-elles prévues ?

> Inquiétude quant au **risque de report de stationnements sur les voies limitrophes** (notamment si l'offre proposée sur le site Robert Picqué est payante).

> Utiliser le **parking du Complexe Sportif Elisabeth Riffiod pour les usagers du parc** ? (proposition évoquée lors de l'atelier thématique)

STATIONNEMENTS VÉLOS

> Prévoir des **stationnements sécurisés et abrités pour les vélos**.

> Prévoir des espaces de **stationnement adaptés aux vélos cargo**.

> Ces demandes et inquiétudes ont bien été entendues.

> L'amélioration de la desserte en transports en commun autour du site (ligne de bus express intra-rocade (BHNS) en projet sur le chemin des Orphelins + amélioration de la vitesse commerciale de la liane 5 prévue) et le développement des moyens de transports alternatifs (développement des mobilités douces sur le site et ses abords) doivent permettre de limiter le nombre de véhicules dans le secteur et le site.

> 780 places sont prévues sur le site pour répondre aux besoins projetés (besoins estimés par des experts en stationnement). Elles serviront principalement aux entreprises en semaine, mais elles pourront être ouvertes au public le soir et/ou le week-end. Au sein de ces 780 places, une offre de stationnement à destination des usagers du parc est prévue sur le site Robert Picqué, à proximité de l'entrée principale, en frange de la route de Toulouse. Ces places seront accessibles au public en permanence.

> La tarification n'est pas encore connue (prix/gratuité partielle potentielle sur certaines plages horaires, etc.). Ces points seront étudiés avec le gestionnaire du stationnement qui sera désigné au fur et à mesure de l'avancement du projet.

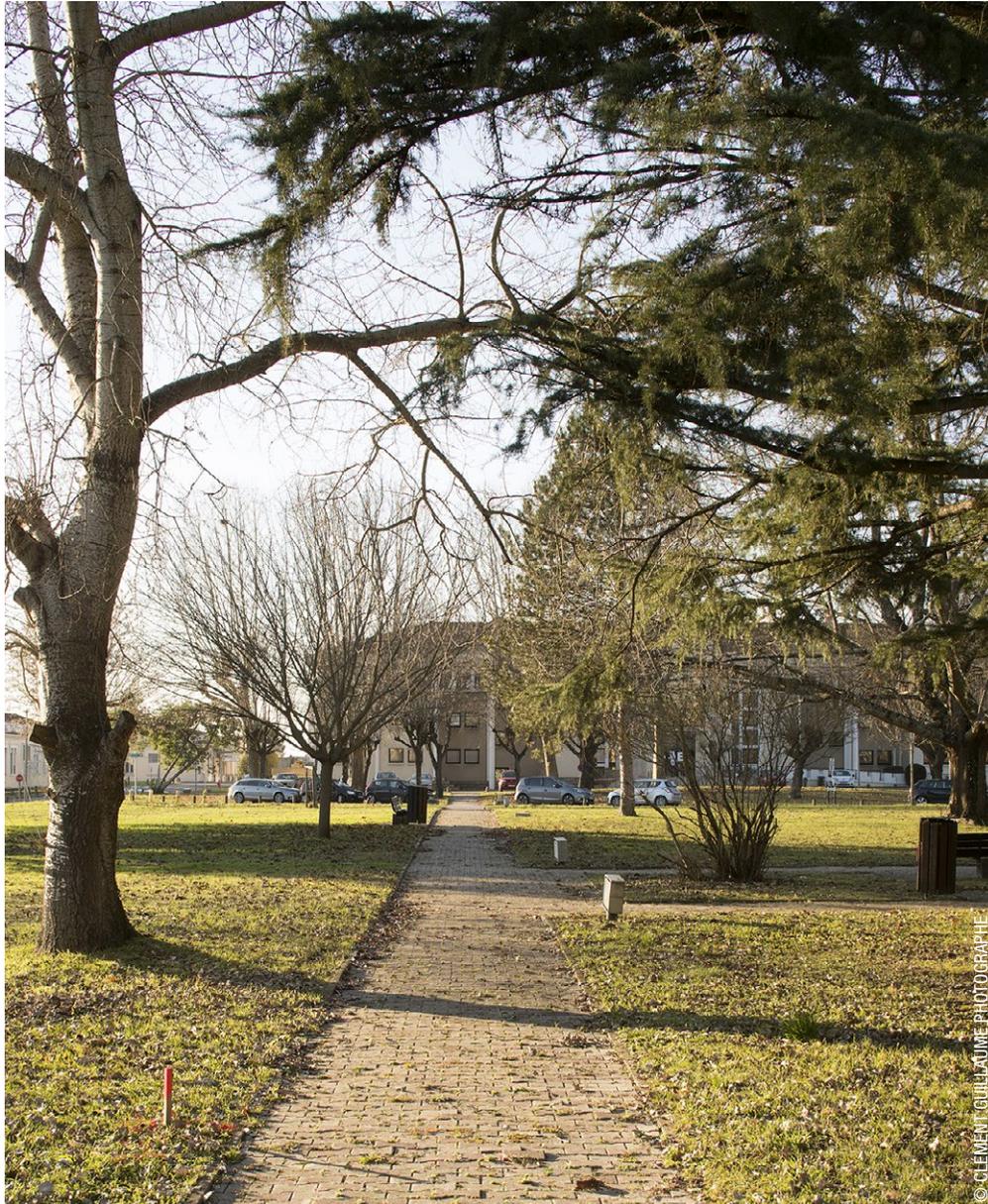
> Les stationnements des logements prévus pour le ministère des Armées, seront réalisés au sein de l'emprise de la réserve Nord qui restera propriété du ministère des Armées.

> Cette proposition sera étudiée avec la Ville de Villenave d'Ornon, en fonction de la programmation du complexe sportif. Cette proposition est à associer à la proposition de créer un accès piéton entre le complexe sportif et le site Robert Picqué.

> Ces demandes seront étudiées.

> Le parking silo prévu sur le site, côté chemin des Orphelins, pourra accueillir des espaces dédiés aux mobilités alternatives. Ces points seront étudiés avec le gestionnaire du stationnement qui sera désigné au fur et à mesure de l'avancement du projet.

6. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES



Le parc arboré



La frange boisée Ouest

6. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

SYNTHÈSE DES QUESTIONS ET REMARQUES

PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

ESPACES VERTS ET PATRIMOINE ARBORÉ

> Préserver les espaces plantés qui forment un **"poumon vert"** au sein du quartier.

> Quelle **part d'arbres existants est conservée au sein du projet** ?

> Veiller à la **protection des arbres durant les travaux.**

> Quelle est **qualité des sols** ?

> **Préserver la frange boisée** (moyens de protection à prévoir pour préserver les zones sensibles).

> **Suppression d'un des cheminements de la frange boisée** (celui du milieu) afin de la préserver davantage.

AUTRES SUJETS

Possibilité de développer des **panneaux solaires** sur le site ?

> Il est prévu dans le projet :

- de conserver la totalité des arbres existants en bon état de santé ;
- de planter un grand nombre d'arbres supplémentaires ;
- de desimperméabiliser le site (+15 000 m² environ, calcul hors réserve foncière Nord et Sud du Ministère des Armées).

> Des prescriptions à ce sujet sont intégrées au Cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales ainsi qu'à la Charte de Chantier Propre et à Faibles Nuisances de La Fab.

> Des premiers sondages ont été menés (grosse maille) ils ont mis en évidence certains points de pollution localisés.

> Des diagnostics complémentaires devront être menés lors de la phase de maîtrise d'œuvre des espaces publics.

> L'ensemble des cheminements présents sur la frange boisée contournent les zones d'habitats protégées et les zones humides. Une faible portion de la zone humide est traversée par un cheminement (ponton) + une protection des zones sensibles par des clôtures périphériques est prévue.

> Cette demande a été entendue et pourra être étudiée.

> Pour les bâtiments existants, il est prévu la mise en œuvre de panneaux solaires sur les toitures plates avec un fort potentiel solaire, sous réserve des capacités structurelles (surcharges induites par les équipements solaires).

> Pour les bâtiments neufs, il est prévu de mettre en œuvre des toitures biosolaires sur les toitures les plus hautes (toitures végétalisées + panneaux solaires).

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE



III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

1. RAPPEL DU DÉROULÉ ET DE L'ORGANISATION

UN TRAVAIL EN GROUPE, UNE RESTITUTION COLLECTIVE

5 GROUPES - 33 PARTICIPANTS

GROUPE 1 - 5 PARTICIPANTS

Yannick Beltrando (Anyoji Beltrando - architecte urbaniste) /
Antoine Profit (Ville de Villenave d'Ornon)

GROUPE 2 - 5 PARTICIPANTS

Pierre Mangematin (Anyoji Beltrando - architecte urbaniste) /
Maud Gourvellec (Bordeaux Métropole)

GROUPE 3 - 9 PARTICIPANTS

Aude Bourderioux (Anyoji Beltrando - architecte urbaniste) /
Julie Clerc (La Fab)

GROUPE 4 - 8 PARTICIPANTS

Céline Aubernias (Atelier Roberta - paysagiste) /
Mélanie Rota (La Fab)

GROUPE 5 - 6 PARTICIPANTS

Ilana Cohen (Atelier Roberta - paysagiste) /
Florence Carayol (Bordeaux Métropole)

Participant aux différents groupes :
Gaëlle Cozic et Thomas Bourdaud
(Plateau Urbain - urbanisme transitoire)

DÉROULÉ ET ORGANISATION

Temps 1. Mots d'introduction de Sophie GAUDRU, adjointe au Maire de Villenave d'Ornon

Temps 2. Temps de présentation

Temps 3. Temps de travail en groupe, 3 grands thèmes :

1. L'aménagement et les usages du mail d'entrée et du parc historique

- Le mail d'entrée
- Le parc historique

2. L'utilisation transitoire des bâtiments sur le parc historique

- Chefferie
- Pavillons d'entrée

3. L'aménagement et les usages de la prairie et de l'héliport

- La prairie
- L'héliport

Temps 4. Mise en place de la restitution collective et encas

Temps 5. Restitution collective du travail de chaque groupe



© VILLE DE VILLENAVE D'ORNON



© VILLE DE VILLENAVE D'ORNON

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

> Des **propositions faisant consensus** entre les différents groupes, mais aussi de **nombreuses propositions alternatives** à étudier.

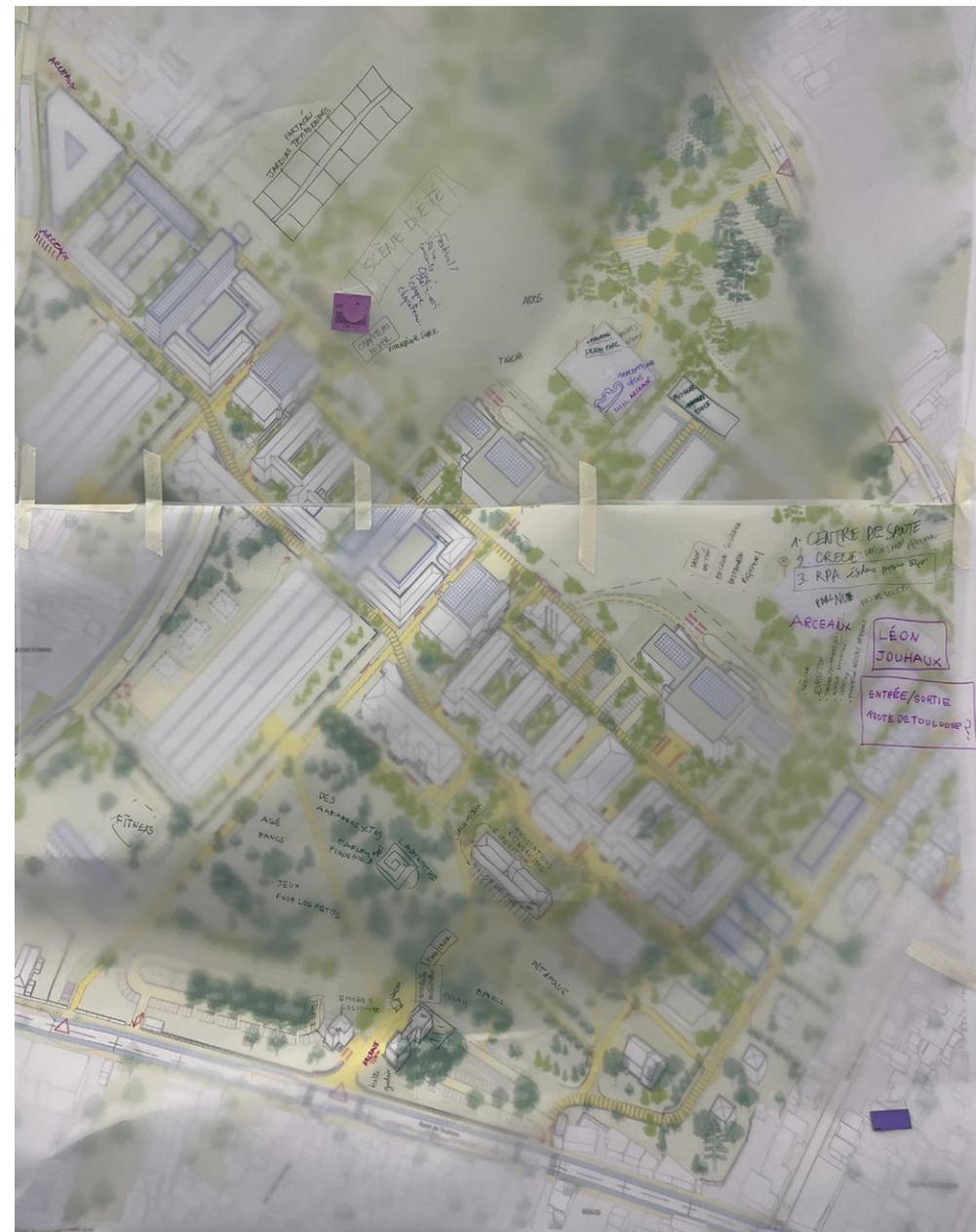
> L'atelier a donné lieu, dans chaque groupe, à un **travail précis de spatialisation**, qui permettra de nourrir les études préalables.

> La **plupart des propositions seront étudiées et pourront éventuellement être intégrées dans la phase transitoire** (dès la libération du site) et/ou dans les études de conception des espaces publics (2025), selon les validations de Bordeaux Métropole et de la Ville de Villenave-d'Ornon.

> **Toutes les propositions ne pourront être retenues :**

- **Les contributions ont été nombreuses et riches. Elles nécessitent un travail de synthèse** (dans la conception du projet : superposition des usages, cohérence d'ensemble, etc.). **Ce travail sera mené sur la base de la présente restitution des échanges et propositions.**
- **Certaines propositions ne sont techniquement pas réalisables ou ne correspondent pas aux volontés de la Ville et/ou de Bordeaux Métropole, ou elles ne relèvent pas du transitoire ni des compétences des parties prenantes** pour le volet programmatique.

> Une synthèse spatialisée du travail de chaque groupe est incluse au dossier de la restitution de la concertation.



III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

2. AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES DE PARC



Le parc arboré



La prairie

2. AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES DE PARC

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

• aménagements et mobiliers **X**

- > Bancs
- > Tables de pique-nique à l'ombre
- > Arceaux vélos, dont espaces pour vélos cargo (au niveau des entrées)
- > Poubelles
- > Sanitaires et points d'eau (côté parc, dans un des pavillons d'entrée et côté prairie)

• aménagements ludiques et sportifs **X**

- > Des équipements de sport et de loisirs pour tous

• aménagements des espaces verts **X**

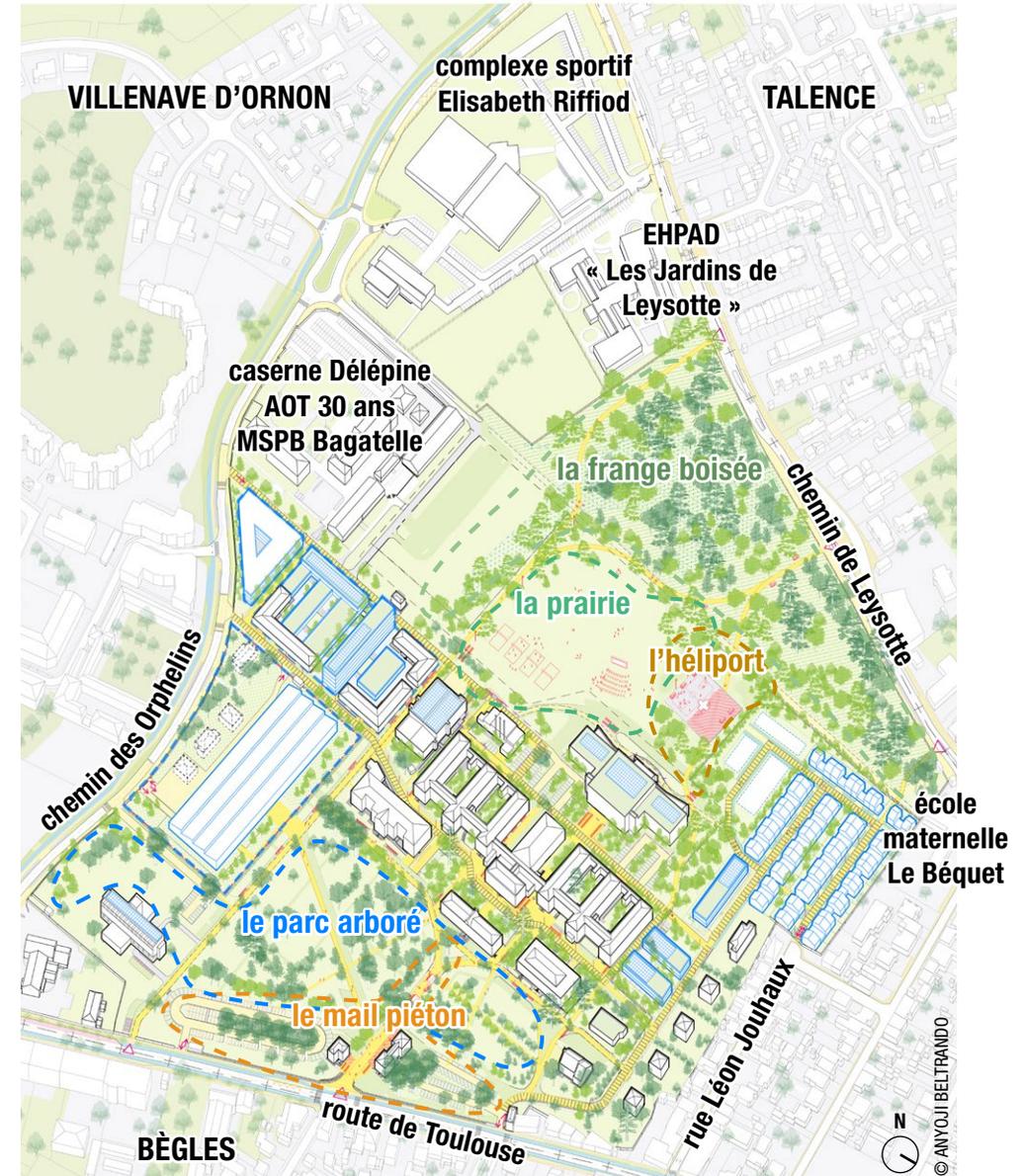
- > Des zones d'ombre et de fraîcheur

X seront étudiés

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site, état projeté - plan guide

2. AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES DE PARC

autres propositions / alternatives :

• aménagements et mobiliers

- > Bornes anti-moustiques (G.2) **X**
- > Brumisateurs (G.2) **X**

• évènements ponctuels

- > Expositions temporaires en plein air (G.1) **X**

• aménagements ludiques et sportifs

- > Parcours de santé (G.3+G.5) **X**
- > Parcours historique (G.5) **X**

• autres

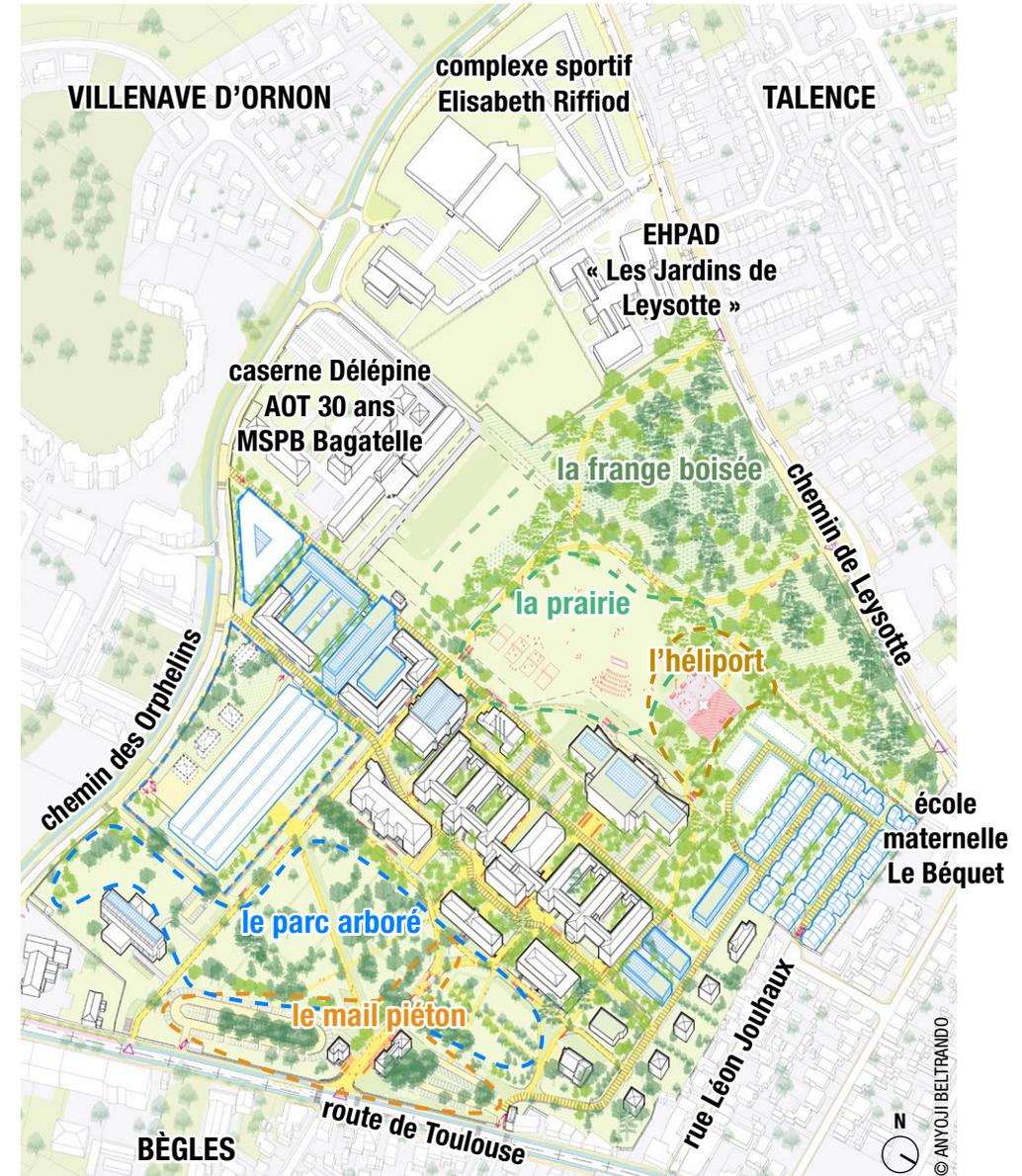
- > Parc à chiens (G. 2+G.3) **X** la Ville de Villenave d'Ornon n'en déploie pas sur la commune

X seront étudiés

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site, état projeté - plan guide

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

3. THÉMATIQUE 1 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DU MAIL D'ENTRÉE ET DU PARC HISTORIQUE



3. THÉMATIQUE 1 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DU MAIL D'ENTRÉE ET DU PARC HISTORIQUE

• LE MAIL D'ENTRÉE

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

- **offre commerciale / de restauration**
 - > Offre de restauration (glacier, kiosque, food truck) (G.3+G.4+G.5) **X**
- **événements ponctuels**
 - > Évènements ponctuels réguliers ou occasionnels (marché de petits producteurs, marché aux fleurs, marché d'artisans, marché de Noël, bourse aux vélos, Food Market) (G.3+G.4+G.5) **X**
 - > **Évènements : une vigilance à apporter sur les nuisances potentielles / des lieux calmes à préserver X**

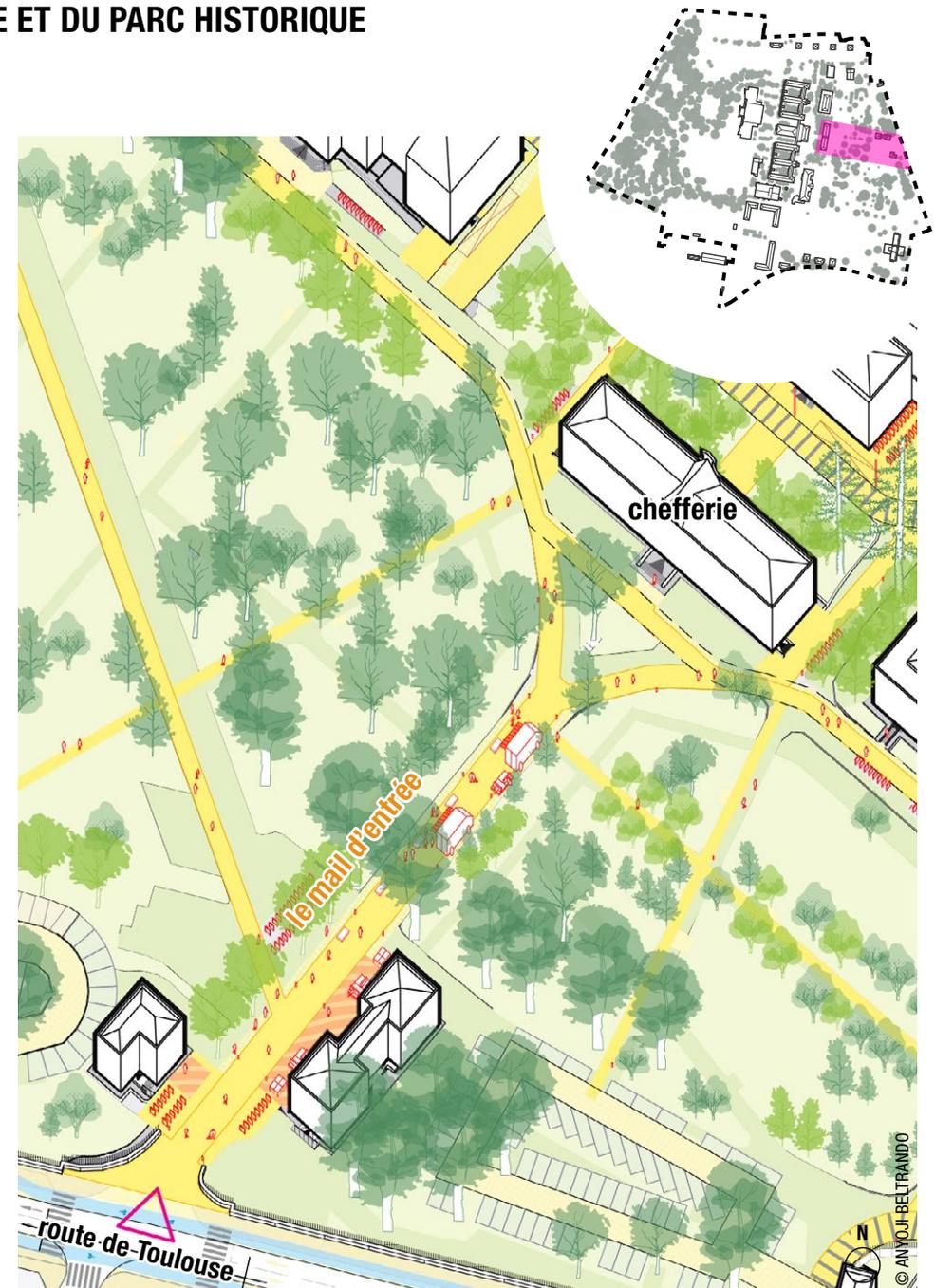
autres propositions / alternatives :

- **aménagements divers**
 - > Stèle en hommage à Robert Picqué + panneau d'informations (G.2) + conserver le pavoisement d'entrée **X à étudier avec le Ministère des Armées**

X seront étudiés
> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés



Axonométrie du site
état projeté - plan guide

3. THÉMATIQUE 1 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DU MAIL D'ENTRÉE ET DU PARC HISTORIQUE

• LE PARC HISTORIQUE ARBORÉ

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

• aménagements ludiques et sportifs

- > Jeux pour enfants (à l'ombre des arbres) **X**
- > Aire de fitness / agrès de sport (à proximité de l'ancienne école d'infirmières) (G.1+G.3) **X**
- > Terrains de pétanque (à l'ombre des arbres) **X**

• espaces verts

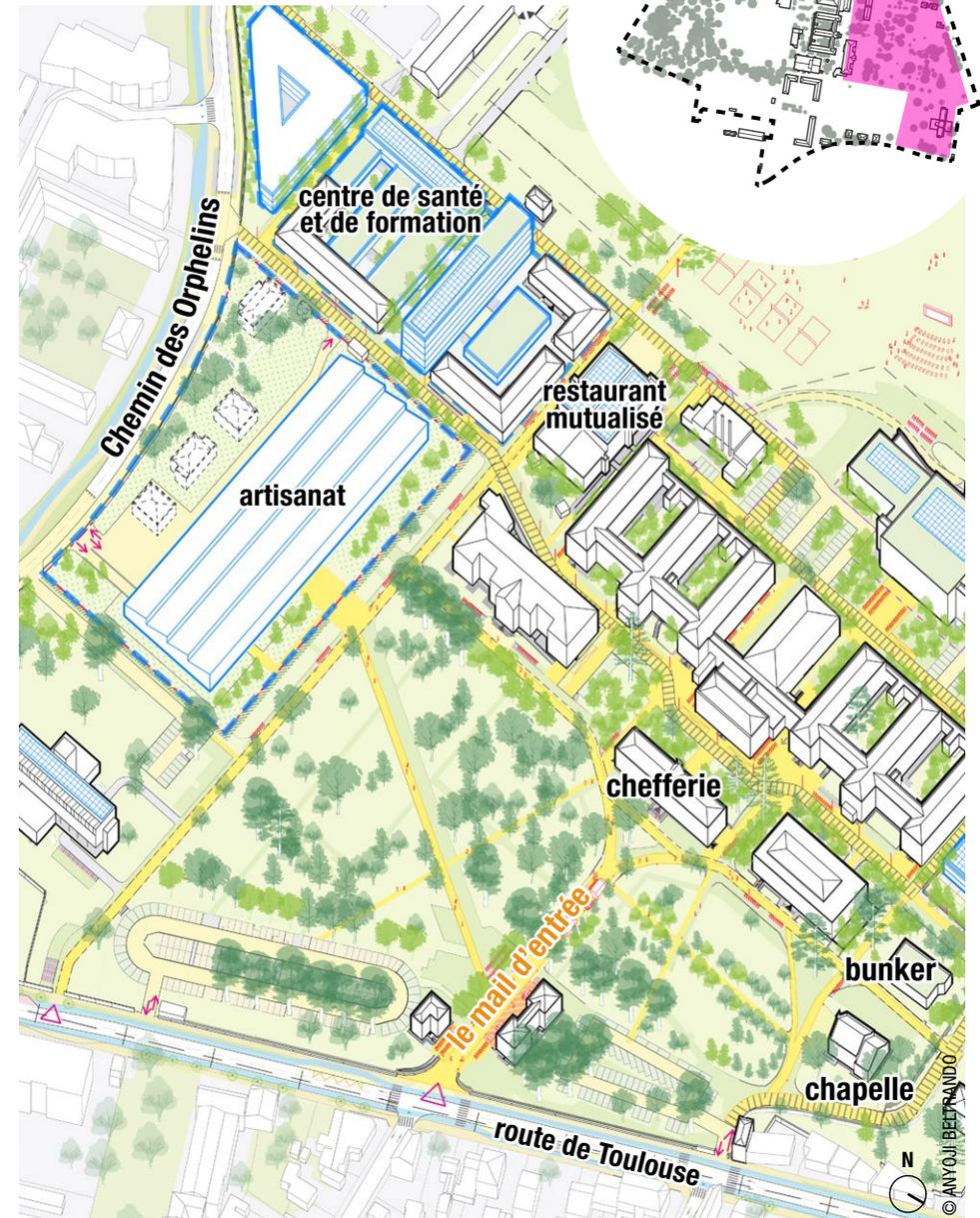
- > Informations sur les arbres / les espèces végétales (G.4 + G.5) **X**

X seront étudiés

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site
état projeté - plan guide

3. THÉMATIQUE 1 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DU MAIL D'ENTRÉE ET DU PARC HISTORIQUE

• LE PARC HISTORIQUE ARBORÉ

autres propositions / alternatives :

• aménagements divers

- > Boîte à livres (G. 2) **X**
- > Hamacs (G. 3) **X**

• aménagements ludiques et sportifs

- > Manège pour enfants (G. 2) **X** **plutôt à envisager dans la prairie / sur l'héliport**
- > Jeux de table (échecs, tennis de table, baby-foot) (G. 2) **X**

• espaces verts

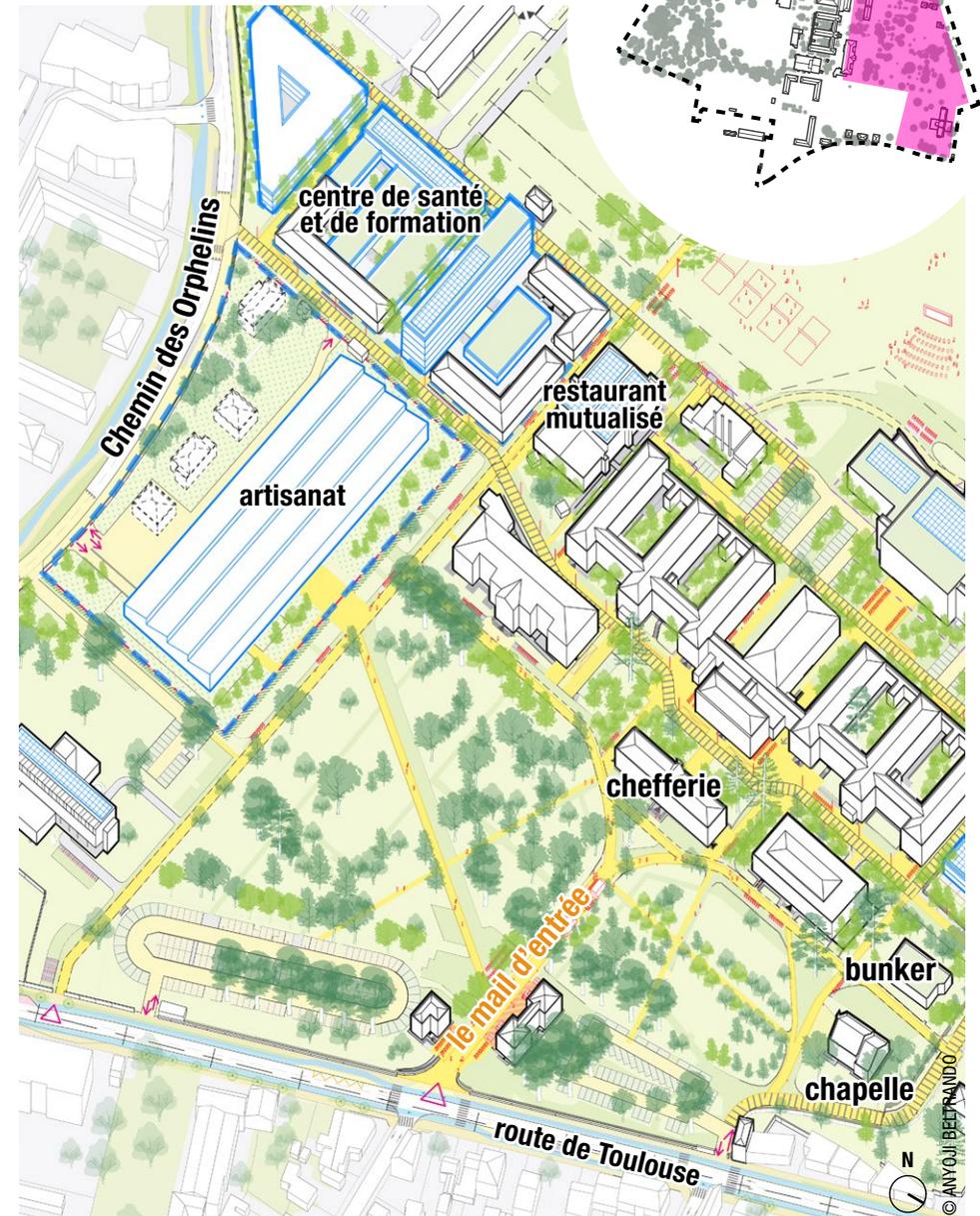
- > Labyrinthe / land art (G. 1) **X**
- > Jardin botanique / jardin pédagogique (avec une partie en bacs pour accessibilité) (G.3+G.4) **X** **de manière localisée**

X seront étudiés

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site
état projeté - plan guide

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

4. THÉMATIQUE 2 : UTILISATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS SUR LE PARC HISTORIQUE



© CLÉMENT GUILLAUME PHOTOGRAPHE

Façade principale de la « Chefferie » (bat. 078) - construction vers 1770



© CLÉMENT GUILLAUME PHOTOGRAPHE

Pavillon d'entrée

4. THÉMATIQUE 2 : UTILISATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS SUR LE PARC HISTORIQUE

• LES PAVILLONS D'ENTRÉE

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

- > Offre de restauration (salon de thé, guinguette) + terrasse (positionnement à étudier) (G.1+ G.5) **X**
- > Point d'information et d'accueil / maison du projet (G.2+G.3+G.4) **X**
- > Conciergerie (G.3+G.4) **X**
- > Loge pour un gardien (G.3+G.4) **X**

autres propositions / alternatives :

- > Petit commerce (épicerie solidaire) (G.1) **X**
- > Crèche / halte garderie (G.1) **X**
- > Maison des associations (G.2) **X**
- > Point de prêt (chariots) (G.3) **X**
- > Réparation de vélo (G.4) **X**
- > Recyclerie (G.4) **X**

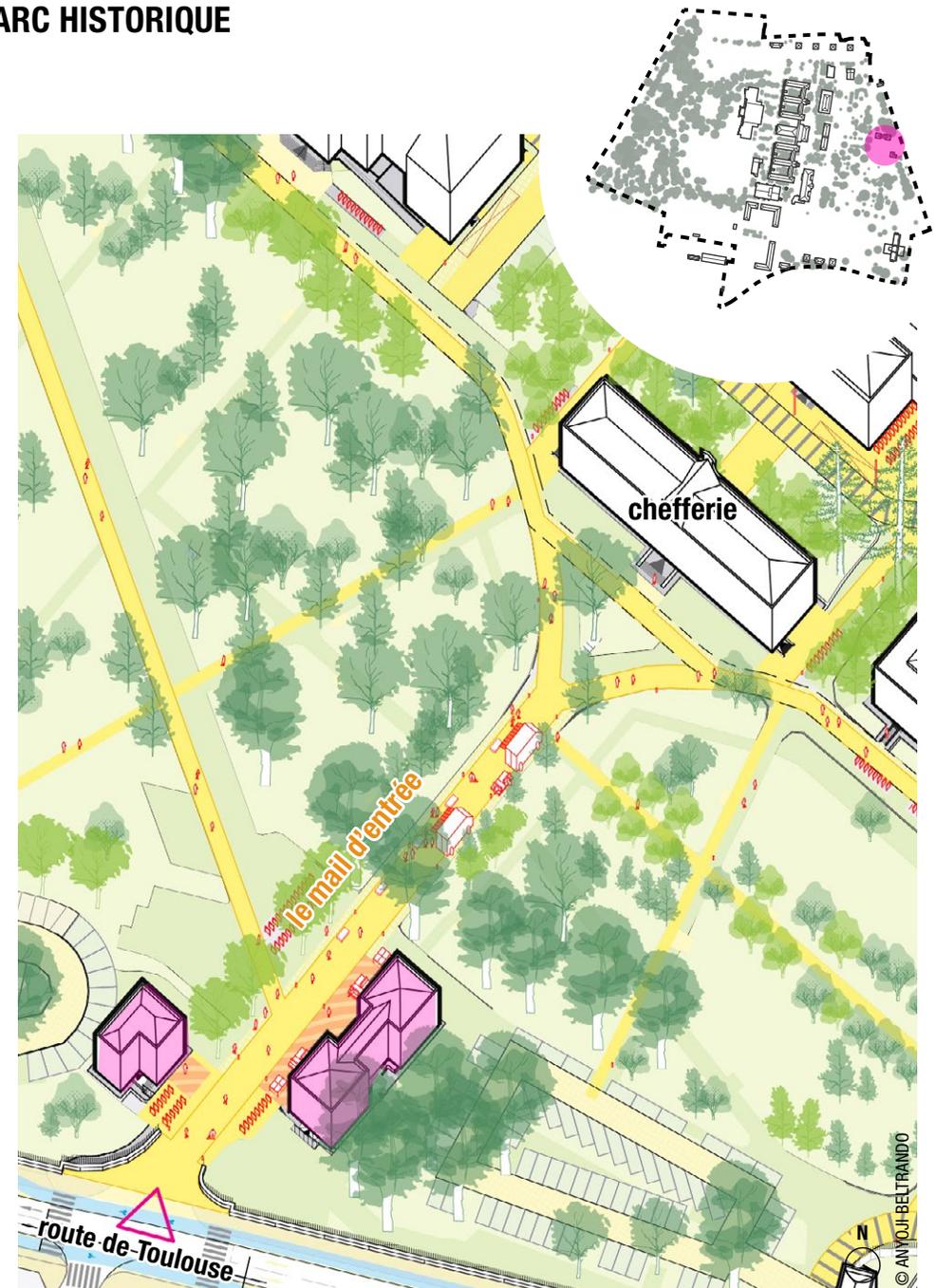
- > Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) / relais assistance maternelle (G.1) **X**
- > La Poste (G.5) **X ne dépend pas des collectivités**
- > Maison des services (type France services) (G.4+G.5) **X**

X seront étudiés

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site
état projeté - plan guide

4. THÉMATIQUE 2 : UTILISATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS SUR LE PARC HISTORIQUE

• LA CHEFFERIE

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

- > Espaces d'exposition **X**
- > Espaces de travail partagés en étage (G.1+G.3+G.4) **X**
- > Offre de restauration (restaurant / salon de thé) + terrasse (positionnement à étudier) (G.1+G.4) **X**
- > Maison des associations (G.1+G.5) **X**
- > Annexe de la médiathèque (G.2+G.3) **X**

autres propositions / alternatives :

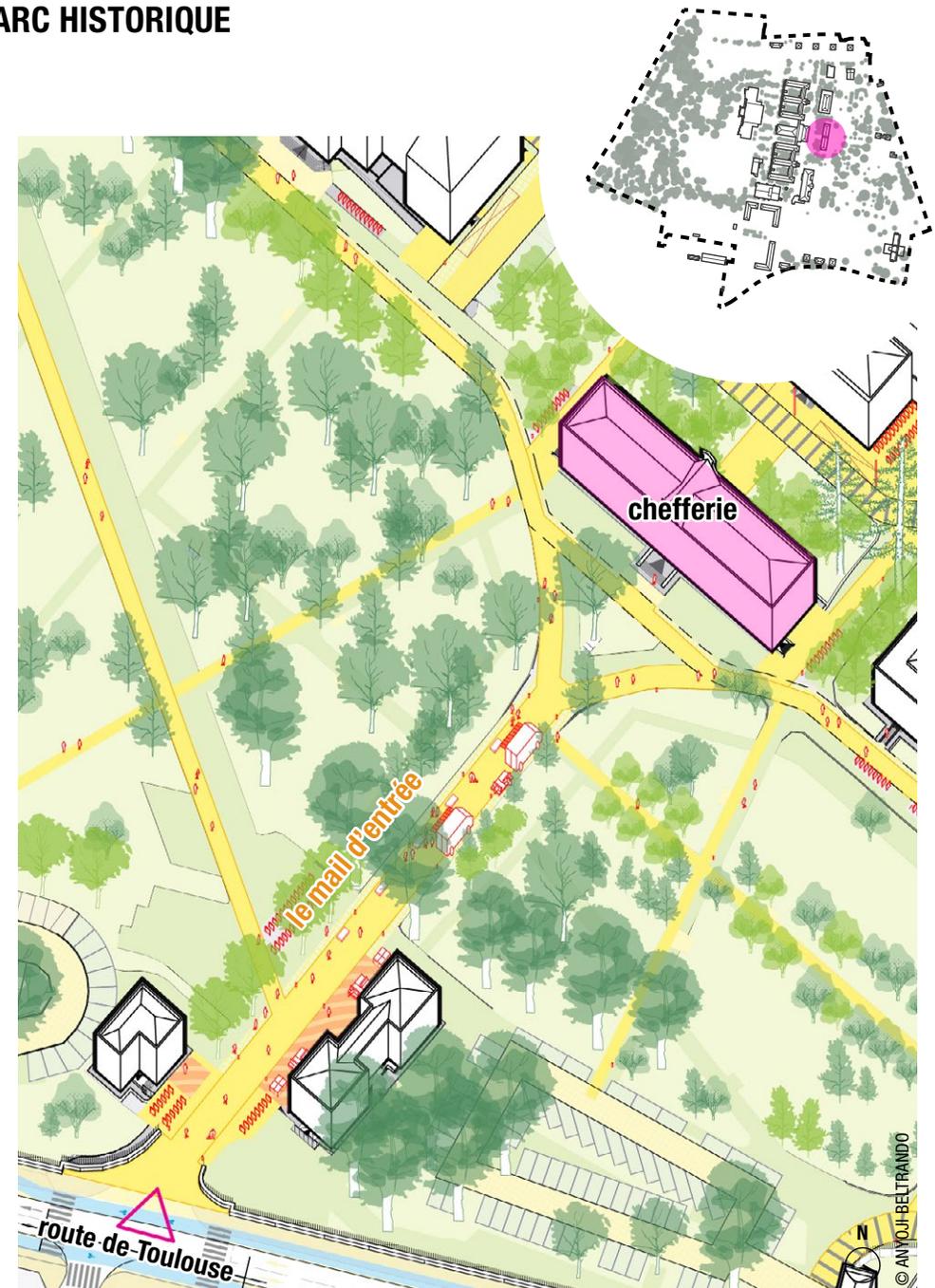
- > Résidence d'artistes (G.1) **X**
- > Espaces de pratique artistique (théâtre, musique) (G.1) **X**
- > Salles polyvalentes (cours de sports / associations) (G.3) **X**
- > Bar à jeux (G.1) **X**
- > Espace pédagogique / d'accueil pour les scolaires / les adolescents (G.4) **X**
- > Lieu de formation (G.1) **X**
- > Université permanente (G.1) **X**
- > Centre communal d'action sociale (CCAS) (G.4) **X un projet est en cours sur un autre site de la commune**

X seront étudiés

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site
état projeté - plan guide

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

5. THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT



5. THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT

• LA PRAIRIE

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

• offre commerciale / de restauration

- > Guinguette / buvette (ouverte toute l'année)
- + une terrasse ombragée **X**

• évènements ponctuels

- > Évènements ponctuels (concerts, festivals, cinéma en plein air, vide-grenier, évènements sportifs) **X**
- > Cours de sport en extérieur (G.1+G.4) **X**
- > Évènements : une vigilance à apporter sur les nuisances potentielles / des lieux calmes à préserver **X**

• aménagements ludiques et sportifs

- > Terrains de sport (G.2+G.3+G.5) **X**

• espaces verts

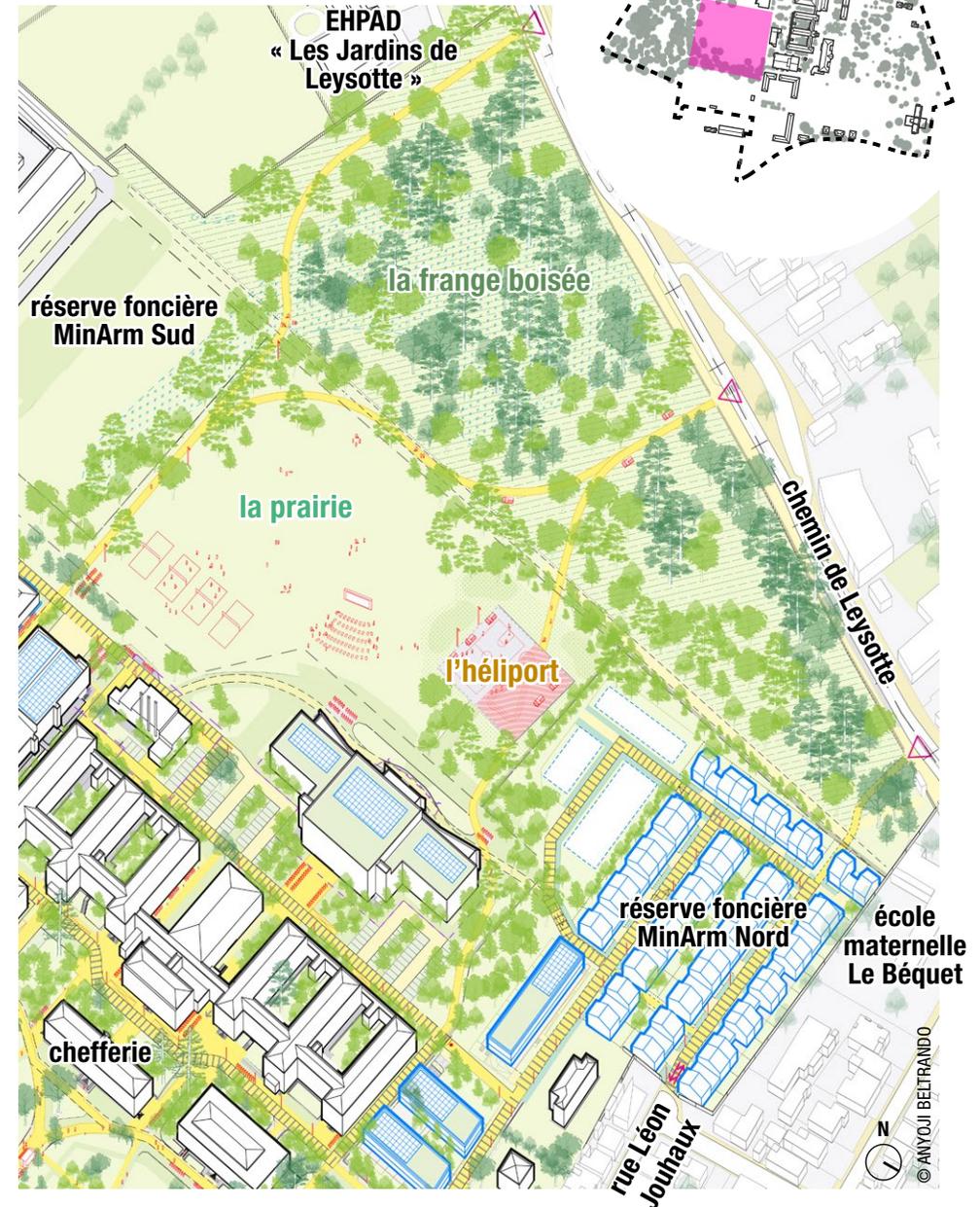
- > Jardin pédagogique (pour l'école Le Béquet) (**X** non envisageable sur la réserve foncière Sud du Ministère des Armées) (G.1+G.4) **à étudier avec l'école Le Béquet et le ministère des Armées (sur la prairie)**
- > Jardins partagés (G.5) **X la Ville déploie des jardins partagés sur d'autres sites de la commune**

X seront étudiés

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site
état projeté - plan guide

5. THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT

• LA PRAIRIE

autres propositions / alternatives :

• évènements ponctuels

> Chapiteau permettant d'accueillir des évènements également en hiver (G.1) **X**

• aménagements ludiques et sportifs

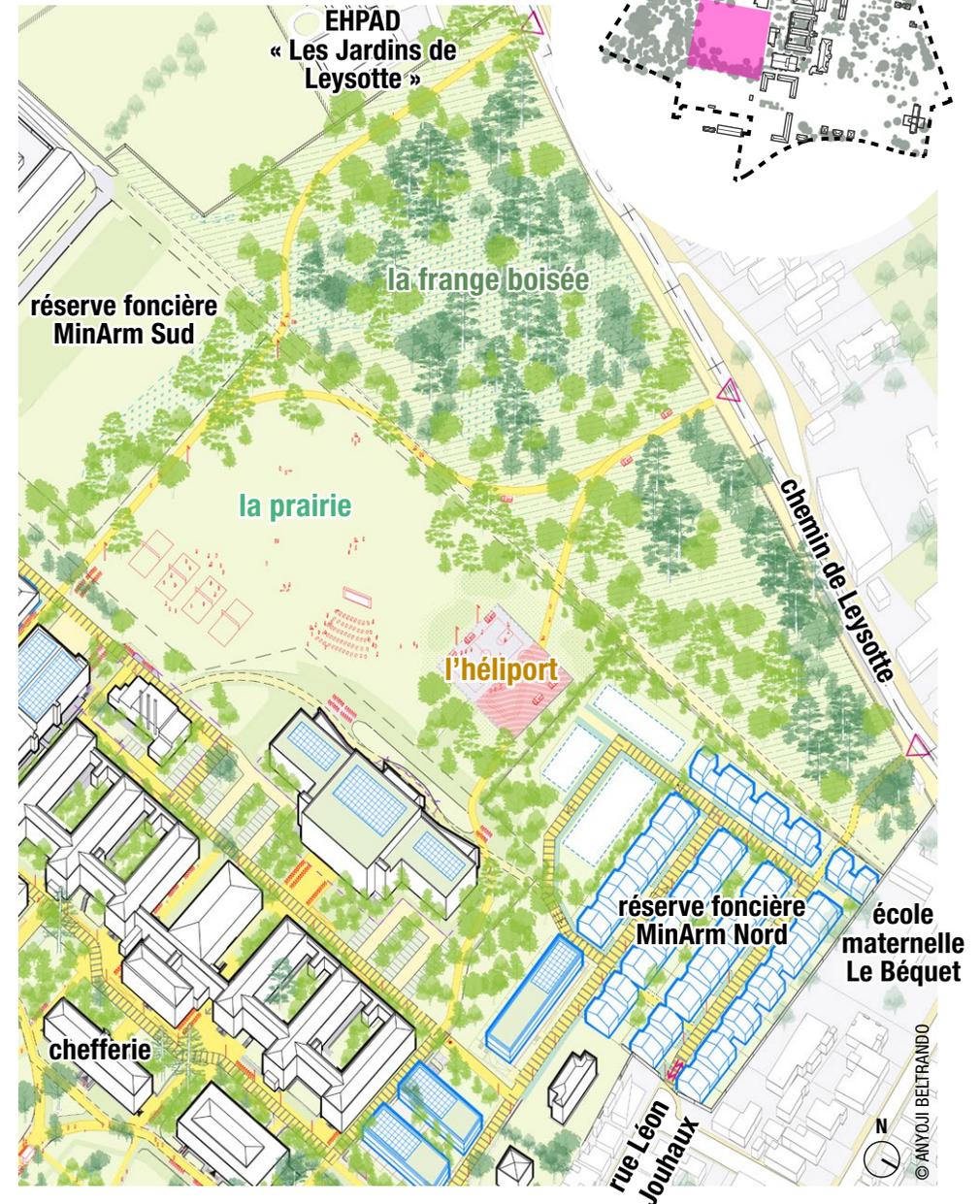
> Tyrolienne (G.3) **X sur une aire de jeux, pas dans les arbres (enjeux écologiques)**

X seront étudiés

> aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements
> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site
état projeté - plan guide

5. THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT

• L'HÉLIPORT

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

• aménagements ludiques et sportifs

- > Jeux pour enfants (G.3+G.4) **X**
- > Skatepark / espace de glisse (G.1 + G.3 + G.5) **X**

autres propositions / alternatives :

• aménagements ludiques et sportifs

- > Parcours d'apprentissage vélo pour les enfants (G.1) **X**
- > Trampoline (G.2) **X**
- > Aire de fitness / agrès de sport (G.2) **X**
- > Jeux de table (échecs, tennis de table, baby-foot) (G.3) **X**
- > Scène démontable pour pratique de la danse, concerts (G.4) **X**

• évènements ponctuels

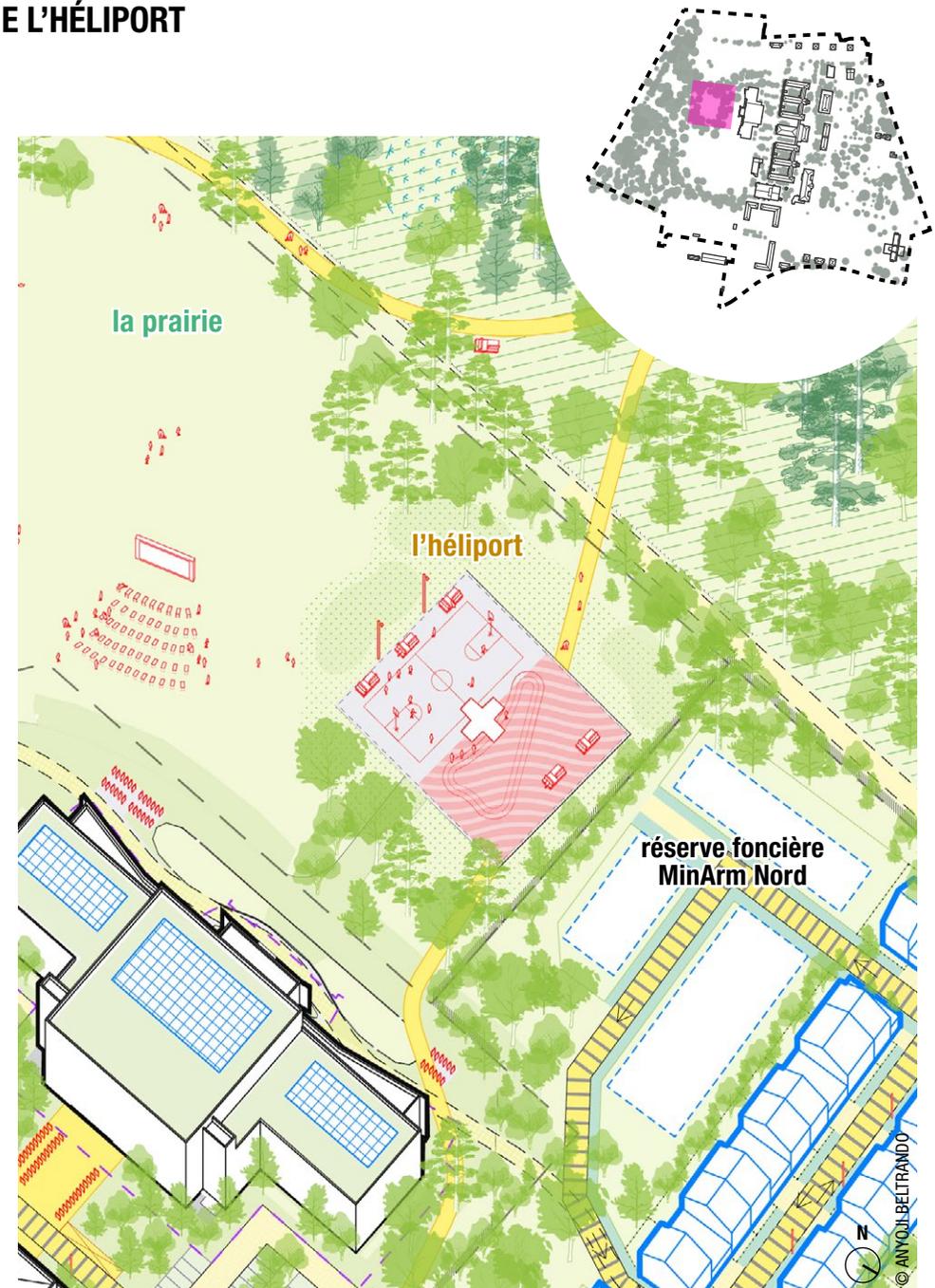
- > Structure gonflable (G.3) **X**

X seront étudiés

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site
état projeté - plan guide

6. AUTRES

• LA FRANGE BOISÉE

autres propositions / alternatives :

• accès et stationnements

> Suppression d'un des cheminements de la frange boisée (celui du milieu) afin de la préserver davantage (G.4+G.5) **X**

• espaces verts

> Enrichir les plantations de la frange boisée (plantes mellifères notamment) (G.2+G.4) **X**

> Ruches dans la frange boisée (G.2) **X**

> Dispositifs faunes-flores dans la frange boisée (nichoirs – à faire avec les écoles) (G.4) **X**

• PROPOSITIONS NON SPATIALISÉES

autres propositions (participation en ligne et questionnaires) :

+ Grande structure ludique (cf : grand lézard de la Forêt de Bourgailh) **X**

+ espace de détente et d'écoute (installations de hauts parleurs et programme audio ponctuel, collaborations avec des acteurs culturels) **X**

+ théâtre de verdure (représentations théâtrales, concerts...) **X** **installation démontable si envisagée sur la prairie**

+ Mur de « Street Art » (sur une clôture ou un bâtiment existant de préférence) **X**

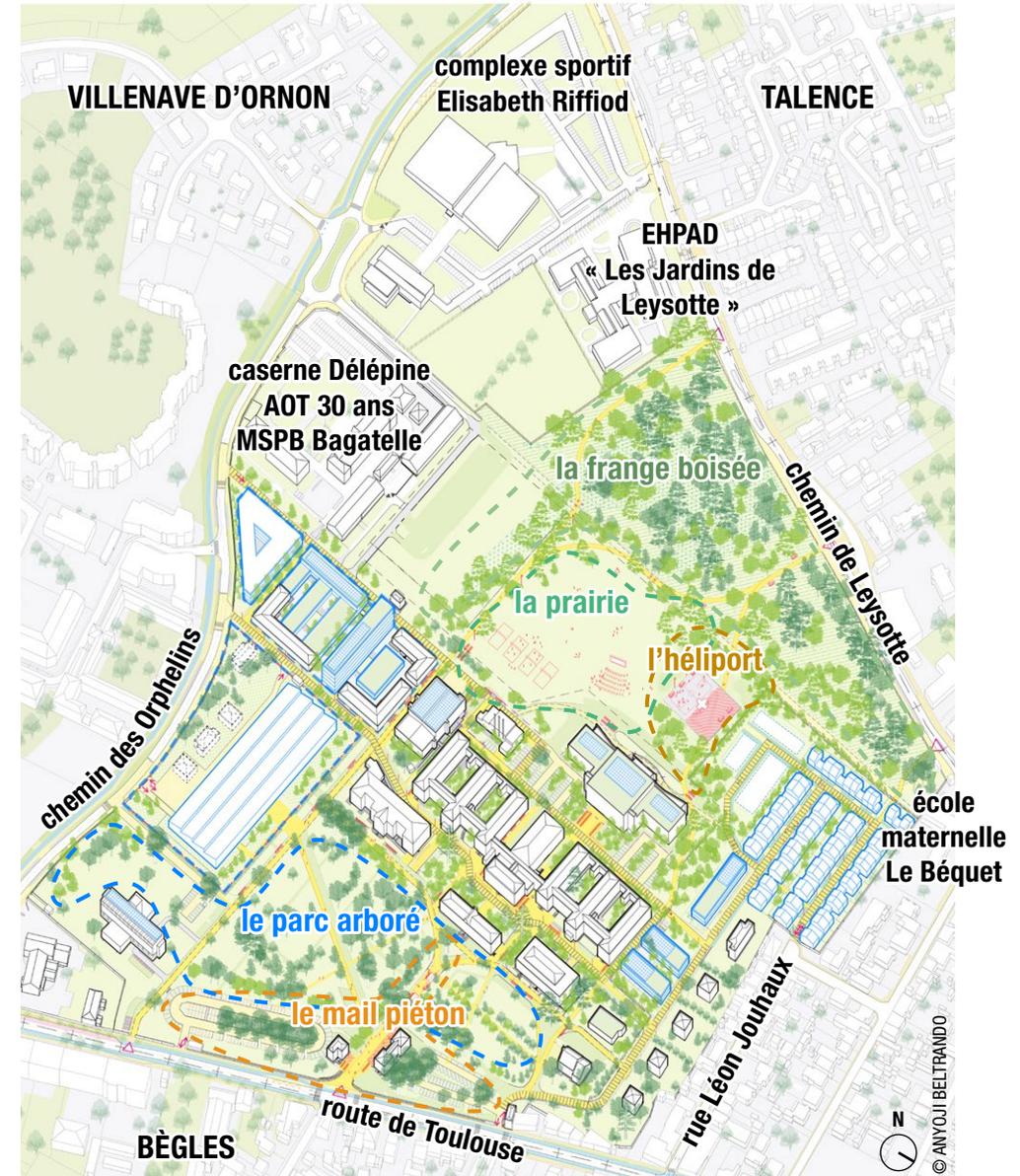
X seront étudiés

> aménagements temporaires et / ou pérennes et évènements

> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, à étudier éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

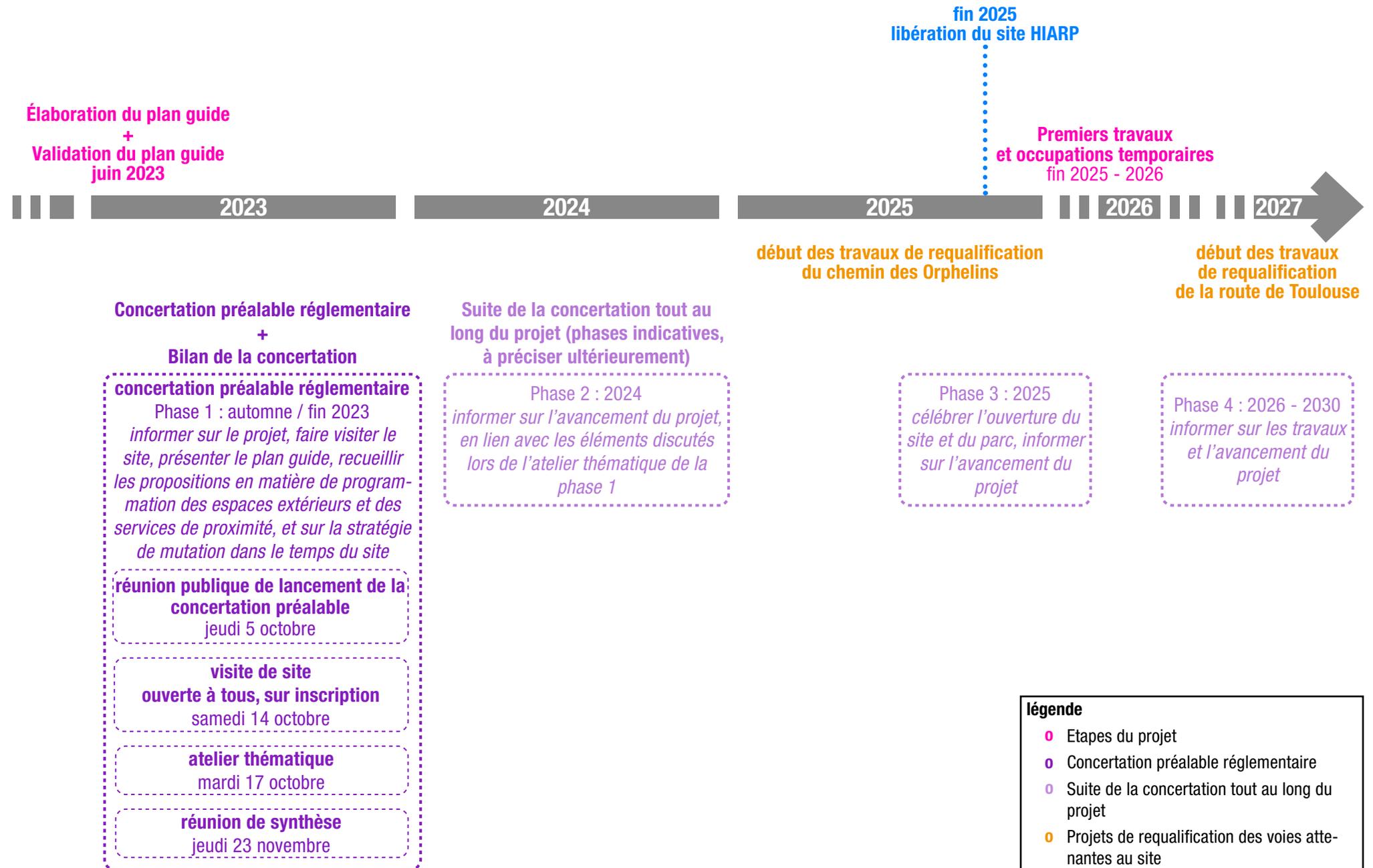
X ne pourront pas être étudiés / retenus



Axonométrie du site, état projeté - plan guide

IV. PROCHAINES ÉTAPES

CALENDRIER DE LA CONCERTATION







Hôpital Robert PICQUÉ: contrôle

ENTRÉES

Hôpital d'Instruction des Armées Robert PICQUÉ
URGENCES ADULTES 24h/24h
Spécialités Médicales et Chirurgicales
Hospitalisations de Courte Durée
Centre de Consultations
I.R.M. - Scanner
Prélèvements - Vaccinations Fièvre Jaune
ADMISSIONS MILITAIRES ET CIVILES

HOPITAL D'INSTRUCTION DES ARMEES
ROBERT PICQUÉ

TAXIS

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS PAR GROUPE

GROUPE 1 - 5 PARTICIPANTS

Yannick Beltrando (Anyoji Beltrando - architecte urbaniste) /
Antoine Profit (Ville de Villenave d'Ornon)

+ participation aux différents groupes :
Gaëlle Cozic et Thomas Bourdaud
(Plateau Urbain - urbanisme transitoire)

1. L'aménagement et les usages du mail d'entrée et du parc historique

Le mail d'entrée : une offre de restauration (food truck)

Le parc historique : des ambiances paysagères différentes, des espaces de détente (bancs et tables de pique-nique) et de espaces de sports / loisirs (terrains de pétanque, jeux pour enfants) + un labyrinthe

2. L'utilisation transitoire des bâtiments sur le parc historique

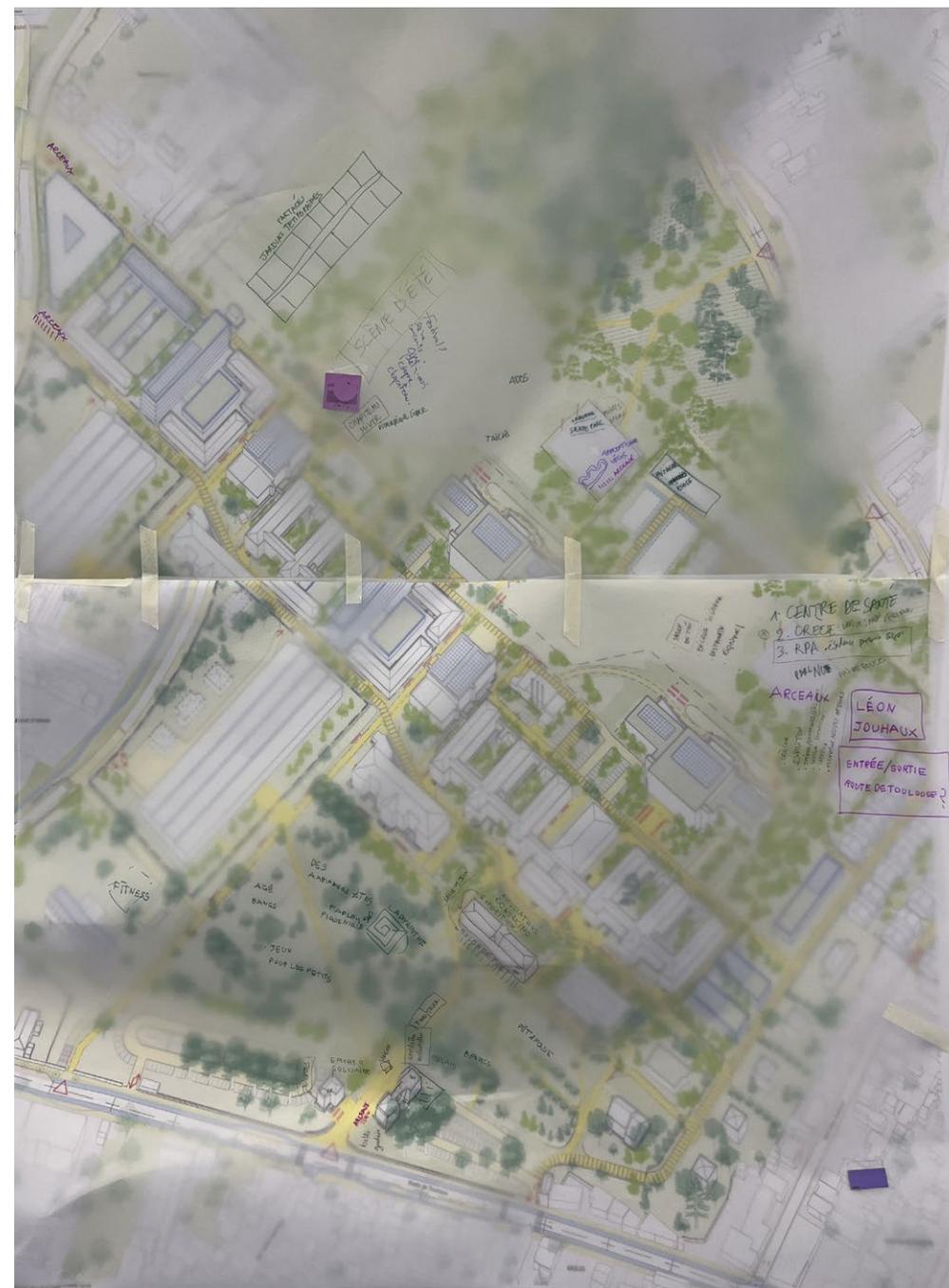
Chefferie : un espace d'exposition + une maison des associations + une offre de restauration (salon de thé / bar à jeux) + des espaces de travail partagés à l'étage

Pavillons d'entrée : des services (garderie et relais assistance maternelle) + un petit commerce (épicerie solidaire) + des sanitaires

3. L'aménagement et les usages de la prairie et de l'héliport

La prairie : des aménagements permettant la pratique du sport en plein air + des événements ponctuels (scène d'été + un chapiteau en hiver) + un jardin pédagogique pour l'école maternelle Le Béquet

L'héliport : des espaces de glisse (skatepark + parcours vélos) + des tables de ping-pong



GRUPE 1 - 5 PARTICIPANTS



GRUPE 1 - 5 PARTICIPANTS



GRUPE 2 - 5 PARTICIPANTS



GRUPE 2 - 5 PARTICIPANTS



GRUPE 3 - 9 PARTICIPANTS

Aude Bourderieux (Anyoji Beltrando - architecte urbaniste) /
Julie Clerc (La Fab)

+ participation aux différents groupes :
Gaëlle Cozic et Thomas Bourdaud
(Plateau Urbain - urbanisme transitoire)

1. L'aménagement et les usages du mail d'entrée et du parc historique

Le mail d'entrée : des événements ponctuels et occasionnels (marché d'artisans, bourse aux vélos, food market...)

Le parc historique : des espaces de détente (bancs et tables de pique-nique à l'ombre) et des espaces animés (jeux pour enfants + terrains de pétanque + agrès de sport) + un jardin botanique

2. L'utilisation transitoire des bâtiments sur le parc historique

Chefferie : un espace d'exposition + des espaces polyvalents + des espaces de travail partagés à l'étage

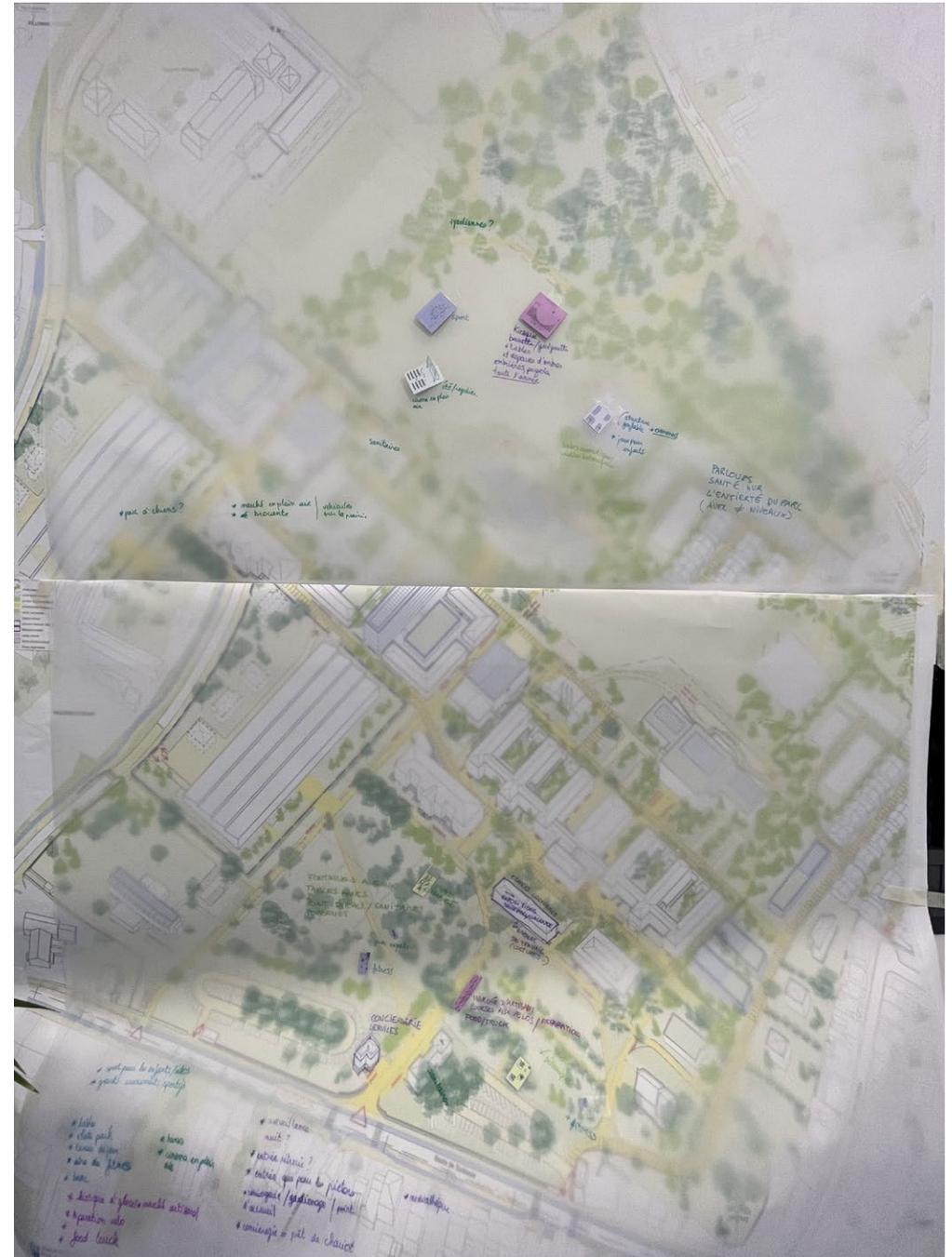
Pavillons d'entrée : une conciergerie (prêt de chariots) / loge pour un gardien + une maison du projet + des sanitaires

3. L'aménagement et les usages de la prairie et de l'héliport

La prairie : des événements réguliers en été + une buvette / guinguette ouverte toute l'année + des terrains de sport + une tyrolienne

L'héliport : un espace sportif et ludique (jeux pour enfants + skatepark + structure gonflable)

+ un parcours sportif sur l'ensemble du parc



GRUPE 3 - 9 PARTICIPANTS



GRUPE 3 - 9 PARTICIPANTS



GRUPE 4 - 8 PARTICIPANTS

Céline Aubernias (Atelier Roberta - paysagiste) /
Mélanie Rota (La Fab)

+ participation aux différents groupes :
Gaëlle Cozic et Thomas Bourdaud
(Plateau Urbain - urbanisme transitoire)

1. L'aménagement et les usages du mail d'entrée et du parc historique

Le mail d'entrée : évènements ponctuels (marché aux fleurs...)

Le parc historique : renforcer la végétation + un jardin botanique

2. L'utilisation transitoire des bâtiments sur le parc historique

Chefferie : un espace d'exposition + un espace d'accueil pour les jeunes / scolaires + des espaces de travail partagés + un restaurant et sa terrasse

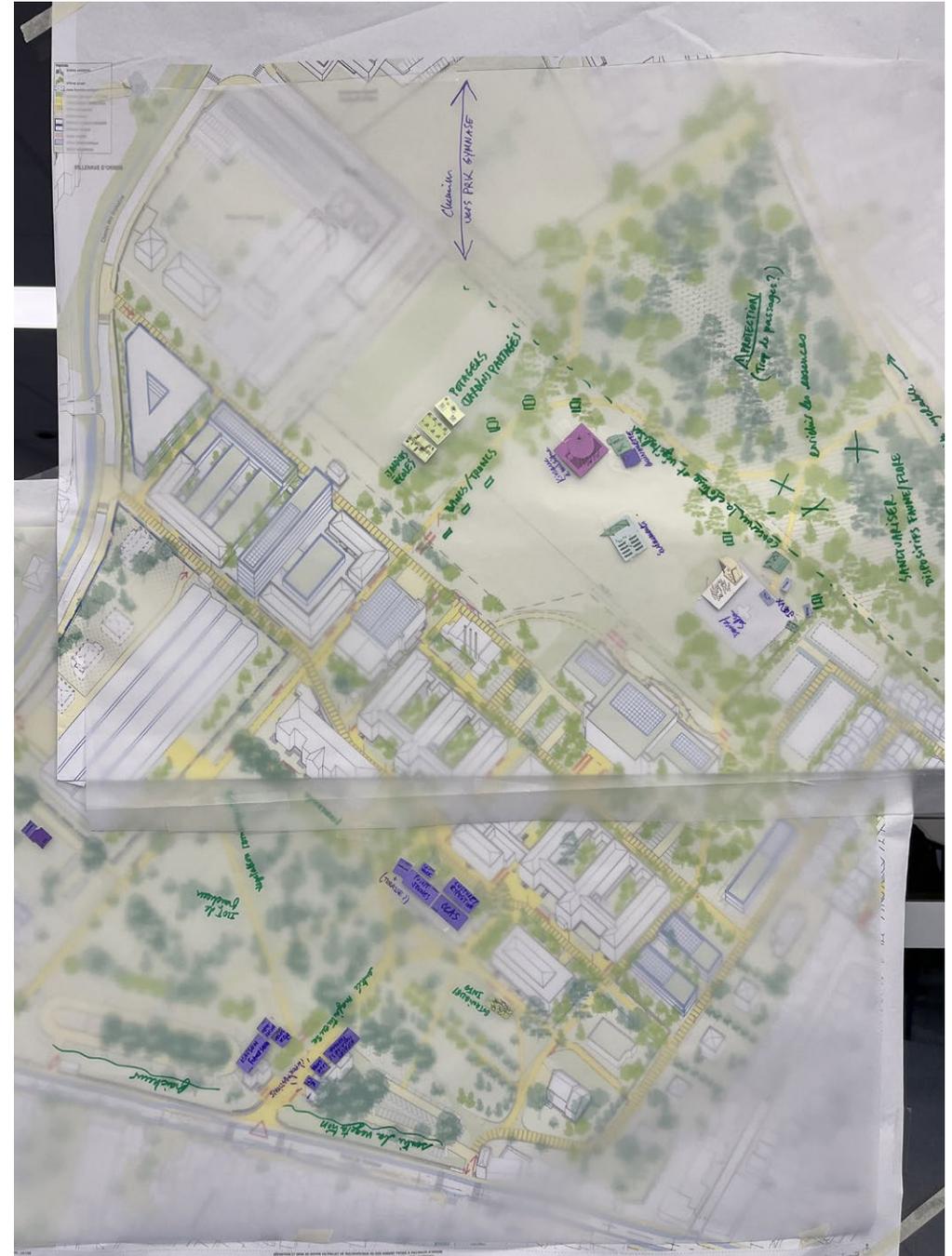
Pavillons d'entrée : point informations + loge pour un gardien + des services + un espace de réparation vélo + des sanitaires

3. L'aménagement et les usages de la prairie et de l'héliport

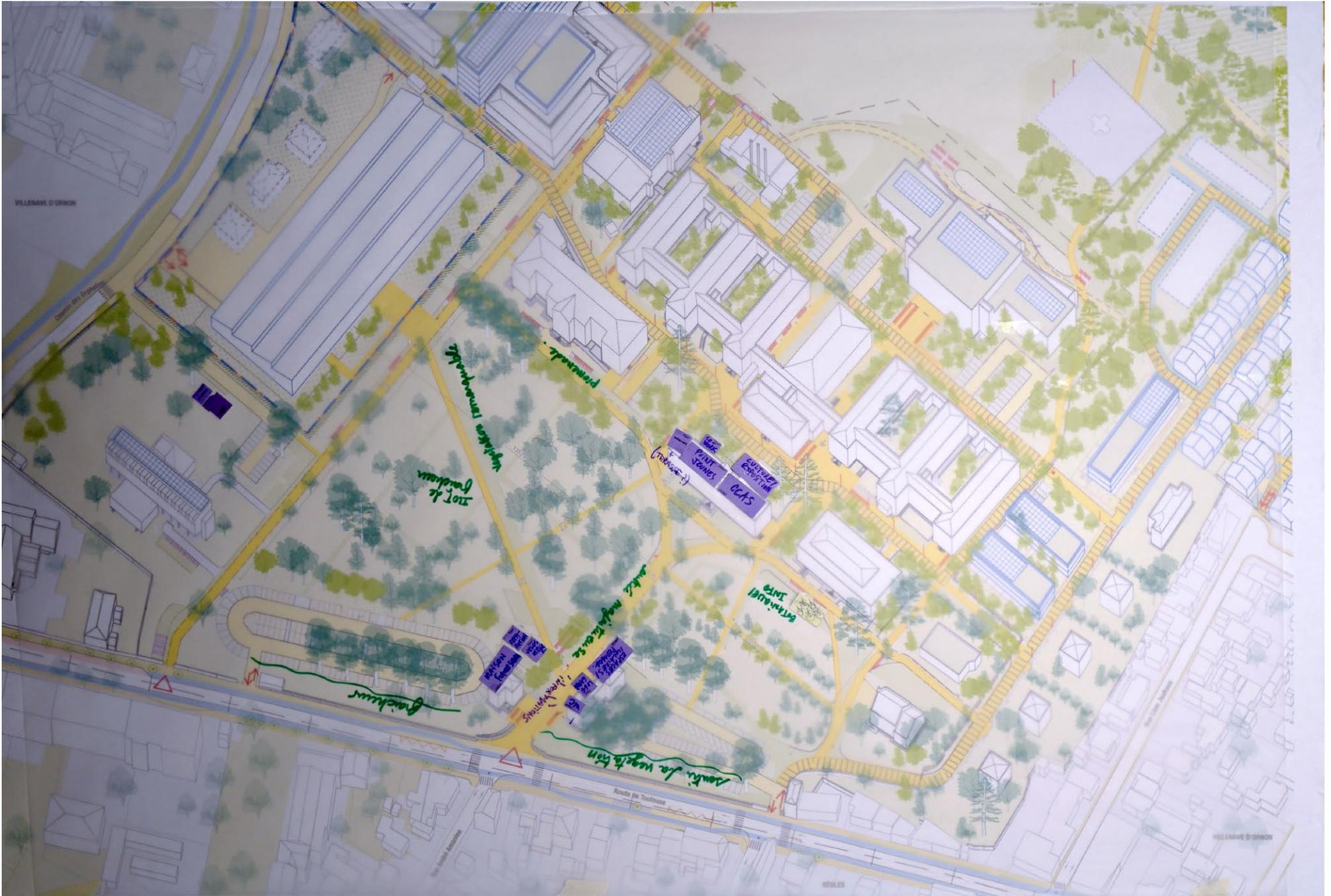
La prairie : des évènements ponctuels + une guinguette et un kiosque à musique + un potager / jardin pédagogique

L'héliport : une scène démontable + des jeux

+ sanctuariser et renforcer la frange boisée



GRUPE 4 - 8 PARTICIPANTS



GRUPE 4 - 8 PARTICIPANTS



GRUPE 5 - 6 PARTICIPANTS

Ilana Cohen (Atelier Roberta - paysagiste) /
Florence Carayol (Bordeaux Métropole)

+ participation aux différents groupes :
Gaëlle Cozic et Thomas Bourdaud
(Plateau Urbain - urbanisme transitoire)

1. L'aménagement et les usages du mail d'entrée et du parc historique

Le mail d'entrée : des évènements occasionnels (marché d'artisans...)
+ une offre de restauration ponctuelle le week-end

Le parc historique : des espaces calmes (bancs, tables de pi-
que-nique à l'ombre des arbres) et des espaces animés (jeux pour
enfants + terrains de pétanque) + un parcours pédagogique sur les
arbres, la végétation

2. L'utilisation transitoire des bâtiments sur le parc historique

Chefferie : un espace d'exposition + une maison des associations +
un espace d'accueil pour les jeunes / scolaires

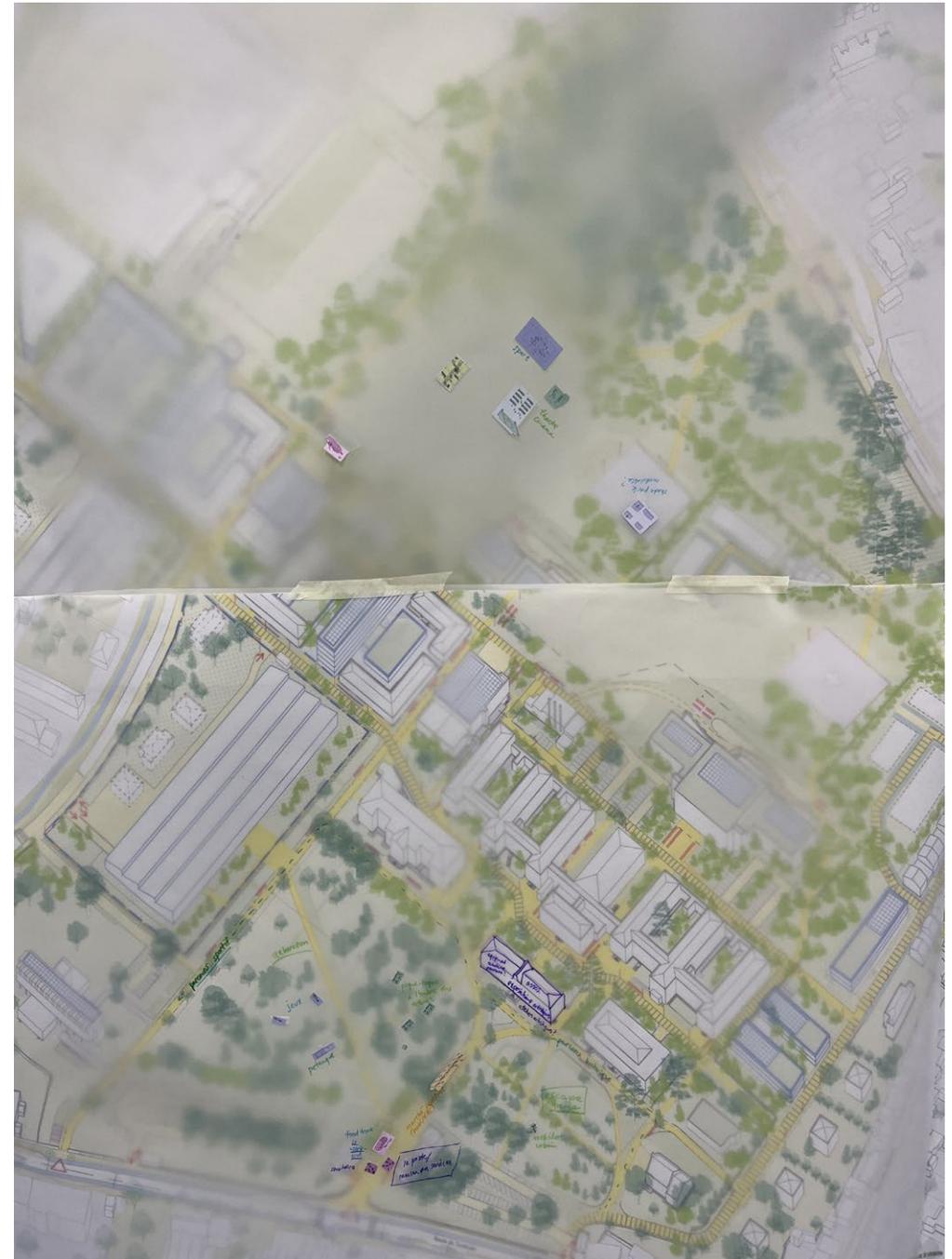
Pavillons d'entrée : guinguette / offre de restauration + services +
sanitaires

3. L'aménagement et les usages de la prairie et de l'héliport

La prairie : des évènements ponctuels + une guinguette + un potager
/ jardin partagé

L'héliport : un skatepark modulable

+ un parcours sportif et un parcours historique



GRUPE 5 - 6 PARTICIPANTS



GRUPE 5 - 6 PARTICIPANTS



ANYOJI BELTRANDO - 18 rue du Faubourg du Temple - 75011 PARIS
01 42 71 01 28 - contact@anyojibeltrando.com
www.anyojibeltrando.com